

VII

Au nord-est de l'arrondissement. — Nouvelles remarques entre Périgueux et Excideuil. — Départ de cette ville, sous la conduite de M. le baron de Lamberterie. — Environs de Preyssac. — Anliac ; le défilé de Guimalet ; — passage de l'Auvezère et du Dalon ; Génis ; arrivée au château de Brussy.

Le village des Bichets. — St-Cyr-les-Champagnes (canton de La Nouaille). — Dans la Corrèze. — Ségur ; Pompadour et son établissement hippique. — Retour en Périgord. — St-Mesmin ; l'exploitation de Brussy ; notes sur Saignac-Lédrier. — De Brussy à la vallée de l'Auvezère.

Dans le canton d'Hautefort. — Cherveix, la commune aux trois clochers ; à St-Martial-La-Borie, chez M. de Presle ; exploitation de mon hôte. — Hautefort, château, terre et bourg chef-lieu. — La crête du coteau, vers l'est ; aperçu sur Salagnac et Ste-Trie, dans le canton d'Excideuil ; réflexions sur celui-ci. — Boisseuilh ; la terre de ce nom, à M. Duvergier de Hauranne ; — Teillots ; Badefols-d'Ans ; Coubjours ; — retour par le versant de la chaîne ; Nailhac ; Cubas. — Chez M. Lagorce, ancien consul, à Vaures.

Par la route départementale n° 1, au sud ; — Le plateau ; pointe sur Grange-d'Ans ; Le Temple-Laguyon ; La Chapelle-Saint-Jean ; — Considérations sur le canton d'Hautefort.

Saint-Rabier dans celui de Terrasson. — En gare de La Bachelerie ; — Retour à Périgueux.

De la dépouille de nos bois,
L'automne allait jonchant la terre ;

La gelée s'en mêlait, avec une sécheresse qui n'en finissait pas ; les cultivateurs étaient dans la désolation, ne

pouvant continuer leurs semailles, et tous disaient : « Dieu nous abandonne ! Nous n'avons eu rien qui vaille en fait de récoltes cette année ; voilà, par surplus, que nos champs vont être improductifs en 1882, octobre nous empêchant de leur confier le grain nécessaire à la prochaine moisson. Plus de vin ! Et nous n'aurons même pas d'eau à boire ! » Dieu les écoutait, et, touché de leurs doléances, assemblait des nuages sans qu'ils s'en aperçussent ; et, à l'improviste, sans crier gare, au moment où leur désespoir arrivait à l'extrême, il leur envoie coup sur coup, en deux bons orages sans grêle, une véritable avalanche d'eau ; de l'eau bénite, en vérité. Cette fois tous ont été d'accord pour le proclamer.

Or, pendant ce déluge bienfaisant, le facteur du télégraphe, non semblable à la toison de Gédéon, mais ruisse-lant, frappe à ma porte et me remet une dépêche de M. Adhémard de Lamberterie m'invitant à me rendre dans sa terre de Brussy, d'où il me conduira visiter, aux environs, mille choses intéressantes. Cet appel me souriait fort ; mais les ondées !... « Allons, dit le Maître de là-haut, en voilà bien assez comme cela ! Que les nuées rentrent chez elles, et donnons un peu de plaisir à ce pauvre malheureux, qui ne se divertit pas, c'est chose sûre, tous les jours. » Sur quoi le soleil souriant s'est levé radieux après une nuit féconde en averses copieuses. A sa vue les semeurs se sont remis au travail en chantant, et moi je suis parti, content comme un oiseau qui voit sa cage ouverte, lui permettant de gagner les grands bois et les gazons verts. Ah, Seigneur ! je me compare à un oiseau ! Il est léger, celui-là !

De Périgueux à Excideuil, j'ai fait peu de remarques nouvelles. Je dois noter cependant l'extension toujours croissante des jardins, dans la vallée, auprès du chef-lieu du département, en remontant le long de l'Isle. Ils couvri-

ront bientôt la plaine jusqu'aux Mourilloux, que plusieurs d'entre eux dépassent même. Ils atteindront avant peu le tertre qui touche presque la rivière, et sur le penchant duquel un riche négociant fait en ce moment bâtir une élégante villa qui, de loin, forme un agréable point de vue, et en retour jouira d'un charmant et vaste coup-d'œil (1). Auprès du château de M. Magne, je vois avec plaisir une belle plantation d'arbres fruitiers. Le coteau qui l'avoisine se pare peu à peu de lignes formées par diverses espèces d'arbres forestiers à feuilles caduques ou persistantes. C'est une amélioration utile, une mesure à sagement appliquer aux collines du voisinage, d'où la vigne disparaît et dont il faut voiler d'une manière fructueuse la nudité si triste. Le village du nouveau Tréllissac n'a, depuis mon dernier passage, éprouvé d'autre accroissement que par la construction de l'école, maintenant achevée et en plein exercice. Sa belle église reste toujours, avec cette maison d'études, sans autre compagnon que le presbytère, un bureau de tabac, ^{une valise} et une ferme. C'est peu pour le centre d'une importante commune. Plus loin, Libournais m'est apparu, ayant changé de maître. Cavillac n'a pas déchu. S'il n'a plus la maison de campagne du séminaire, il possède toujours la résidence de l'évêque du diocèse pendant les chaleurs de l'été. La plaine au-dessous de lui me semble de mieux en mieux cultivée. Charrières prend un air majestueux. Ce hameau est maintenant pourvu d'une importante scierie de bois avec de vastes magasins s'étendant le long de la route, et pendant que l'industrie s'y développe, un opulent financier construit à sa porte un vrai castel au milieu de grandes plantations. A Trigonant et Antonne, dans le fertile pays bordant les cours d'eau, les fleurs et les

(1) Cette jolie résidence est terminée maintenant.

plantes d'ornement égaiant les ouvertures et les environs de nombreuses demeures ; le château d'Escoire, appartenant à deux propriétaires, offre le bizarre spectacle d'un édifice dont la terrasse et le perron sont coupés par un mur les divisant perpendiculairement par le milieu, ce qui produit un effet étrange et fâcheux. Laurière nous présente une gracieuse villa toute neuve. A la Dulgare se déploie, près du centre de ce domaine, aux terrains si bien tenus, un beau bosquet d'arbres verts. A St-Vincent-sur-l'Isle, je vois un remarquable verger, joignant une habitation considérable, tout proche de la carderie que met en mouvement la chute des eaux de l'abîme des Soucis. La route, très étroite, au point de suffire à peine au passage, côte à côte, de deux charrettes chargées, court souvent entre de hauts rochers et la rivière. Je me demande comment il sera possible de prendre sur ses accotements la place nécessaire pour le tramway projeté, sans nuire à la circulation. Savignac, tel qu'on le découvre en arrivant de Périgueux, a le don de me plaire, groupé qu'il est avec un certain air de crânerie auprès de la petite flèche de son église paroissiale. On a bien fait de lui donner une brigade de gendarmerie, mais il fallait laisser à Sorges celle que ce bourg possédait.

Les conducteurs de diligences aiment à s'élever sur la hauteur et à rendre visite au Banchereau, qui nous montre, avec quelques constructions passables, des édicules rappelant les *claydiers* du Limousin, et dont le gris des murs n'a pas du tout l'attrait du gris-perle. Cela prouve la bonté de cœur de MM. les voituriers, qui dédaignent les charmes de la plaine et lui préfèrent la montagne rude aux champs pierreux, où le phylloxera ne permettra bientôt plus de recueillir un seul grain de raisin. Cela prouve aussi qu'ils ont le sens poétique ; car, du sommet, quel spectacle on contemple quand il fait beau ! Par malheur,

le brouillard tombe ; la pluie recommence, et les différents traits du tableau s'effacent dans l'ombre. Depuis mon départ jusqu'ici, nous avons vu d'assez nombreux champs de raves bien venues, des vignes en *playons*, c'est-à-dire dont les branches sont courbées en arceau, d'une tige à l'autre ; de bons prés ; des froments, premiers semés, assez bien levés ; des topinambours dont la culture s'étend beaucoup ; un charmant pays, en un mot. Entre Saint-Vincent et le Banchereau, j'ai remarqué des maïs et des betteraves encore en terre, malgré la température rigoureuse de ces jours derniers. *Qu'attend-on donc tant*, comme disait le bourgeois de Paris au cardinal de Retz, alors coadjuteur et frondeur, *qu'attend-on donc tant et que ne les prend-on ?* Il est nécessaire de les ramasser vite pour procéder à de nouvelles semailles sur les terres qu'ils occupent. A Coulaures, le soleil reparait et me permet d'admirer les belles prairies irriguées le long de la Loue, surtout vers Conti, plus loin vers La Roche et au-delà jusqu'à Exci-deuil, où nous entrons au coup de onze heures.

M. de Lamberterie n'est pas encore arrivé ; je fais, en l'attendant, une petite tournée dans la ville, près de laquelle de nombreux jalons indiquent le tracé du chemin de fer devant relier Angoulême à Montauban par une ligne parallèle à d'autres existantes, chose fort heureuse pour ce pays, mais qui a fait abandonner le projet de voie ferrée de Périgueux à Nontron, par Brantôme, d'une utilité tout à fait incontestable et dont l'exécution était pourtant garantie par une loi. Je vais contempler la grande prairie du château, laquelle n'a pas moins de 32 hectares de superficie, et dont il est expédié chaque année d'énormes quantités de foin. Je me porte ensuite à l'avance de notre collègue et reviens avec lui dans sa voiture. Puis nous déjeunons chez M. Mordier, un artiste glorieux entre les mains duquel la conserve truffée devient un vrai poème

couronné de nobles lauriers. Les diplômes de ses victoires, à Lyon en 1873, et à l'exposition universelle de Paris en 1878, appendus dans sa salle à manger, constatent ses triomphes éclatants et inspirent au gourmet un saint respect hautement justifié. Hélas ! c'est aujourd'hui vendredi ! Nous ne pouvons donc jouir des délices du pâté de foie-gras, mais quel repas en maigre servi à la minute ! Chartreux austères, si vous aviez semblable cuisine, je ne vous plaindrais pas ; et vous, laborieux et mortifiés Trappistes dont la règle, plus sévère encore que celle des fils du grand Bruno, vous interdit de goûter la chair du poisson, pourriez-vous résister à l'attrait tentateur des émanations d'un plat de goujons frits, semblable à celui-ci ? Goujons de la Drôme, orgueil de l'hôtel de M. Chabrol, de Brantôme, avouez pour vos émules ceux de la Loue, préparés par un maître habile. Noble restaurateur du Pas-de-l'Anglais, célèbre M. Robert, et vous, illustres taverniers de Lesparat, inclinez-vous ! reconnaissez en M. Mordier qui, pour les autres mets, vous dépasse autant que le chêne altier dépasse l'humble arbrisseau croissant à ses pieds, votre égal en l'art de créer des merveilles avec le menu fretin qui sortant de vos poêles enchantées, vous a mérité une si grande et si juste renommée !

Une heure après ce repas, nous remontons dans l'omnibus de famille de celui qui va devenir mon hôte pour deux ou trois jours ; tournons à droite et prenons un chemin qui monte parallèlement à un second suivant la même direction, à peu de distance, et vient le joindre après avoir traversé Preyssac-d'Excideuil, petite bourgade sans importance que nous n'apercevons pas. Le territoire dont elle est environnée est bordé de coteaux couverts de vignobles ne paraissant pas encore trop phylloxérés, et de belles prairies s'élevant assez haut sur les collines et bien soignées, semble-t-il. On coupe en ce moment les regains ;

c'est s'y prendre un peu tard. Point de faucheuses mécaniques. Les instruments abrégiateurs ne sont, à ce que l'on m'assure, guère en usage dans la contrée, la main-d'œuvre y étant abondante. C'est un grand avantage assez rare ailleurs. Nous tournons les Charroux, jolie propriété appartenant aux héritiers de M. le docteur Chavoix, récemment décédé. Le château dont elle dépend a bonne apparence. Du sommet de la côte où nous sommes arrivés, la vue s'étend au loin, embrassant une grande étendue de terrain ondulé, verdoyant, productif en général, émaillé d'une foule d'habitations éparses et de nombreux bourgs et villages, au milieu desquels Excideuil s'élève, en véritable commandant. Comme ses obéissants satellites l'entourent dans sa banlieue, d'abord Clermont, prêt à descendre de sa hauteur pour se mettre à ses ordres ; puis, campé droit à l'entrée du défilé de la Loue gagnant la plaine, St-Médard, dont la vieille forge s'occupe gravement, faute d'autres ressources, à mouler marmites, chaudières et menus objets en fonte destinés à de modestes ménages, plus au sud, Saint-Martial-d'Albarède, et enfin partout une volée de hameaux et de maisons isolées.

Nous descendons, par une pente rapide, sur la voie qui tourne brusquement, trop brusquement, sur elle-même, toujours au milieu de prés sillonnés de rigoles d'irrigation ; nous coupons la route départementale n° 1 et gravissant, par un chemin vicinal, le long du pli de terrain où elle court, rencontrant encore prés, vignes et bonnes terres, faisons un détour et pénétrons dans Anlhiac, bourgade bâtie peu régulièrement, avec un petit château d'assez bon style, mais en mauvais matériaux, appartenant à M. Dufraisse. Une belle école, tenue par des religieuses, est située dans un autre petit fort féodal dépouillé de son armure guerrière. Plus loin, on construit une maison d'éducation primaire, mais pour les garçons seuls. L'église,

que nous visitons, n'a pas le moindre mérite architectural. Elle est au-dessous du commun, sous ce rapport, mais elle est fort proprement tenue, bien décorée ; son intérieur fait plaisir à voir. A deux pas d'elle, le presbytère se cache au milieu de plantes grimpantes. Anliac domine un profond ravin où des prairies descendent du haut du tertre jusqu'en bas. Les plus rapprochées du village sont arrosées par les eaux d'une abondante fontaine, dont le surplus forme un ruisseau allant à l'Auvézère. On ne s'en tient pas ici, comme on le fait en beaucoup d'autres endroits, à l'irrigation pure et simple. On fume de plus les herbages, et l'on doit, par cette heureuse combinaison de soins, obtenir des masses de fourrage. Depuis Excideuil, comme avant d'arriver à cette ville, les prairies artificielles accompagnent les naturelles, et je vois avec plaisir qu'elles ne sont pas, ici, détériorées par la cuscute autant que sur le trajet de Périgueux à la vallée de la Loue. Notre route s'incline par un défilé rapide, étroit, boisé, asile favorable aux voleurs et aux loups. Le schiste y remplace brusquement le calcaire, y affleure le sol, le déchire même, et se dresse parfois en blocs énormes. On a, dans cette gorge, exploité pendant quelque temps des ardoisières, maintenant abandonnées. A l'issue de ce col s'ouvre un vallon sauvage et resserré, dans lequel coule en écumant l'Auvézère, baignant le pittoresque village de Guimalet, digne du pinceau d'un peintre, ou tout au moins de l'objectif d'un photographe, avec son moulin rustique et échevelé.

De l'autre côté de la rivière, au-dessous de l'écluse, le Dalon, que nous traversons à son tour, sort d'un sillon plein d'ombre, de rochers de schiste, et propice aux entreprises des étranglants. Les Thugs indiens, s'ils apercevaient cette coupure retirée et propre à leurs rites, s'y fixeraient avec bonheur et y établiraient, dans une caverne, un temple à leur farouche déité. Le ruisseau débouche dans

l'Auvézère que ses eaux, troubles d'habitude, colorent souvent en rouge. Rendons-lui justice en reconnaissant qu'il est aujourd'hui rapide, il est vrai, mais limpide. J'emporterai donc une idée favorable de lui. La hauteur s'accroît fortement, et notre attelage grimpe avec peine au milieu de terrains décidément de nature entièrement limousine. Parvenus sur un palier, nous arrêtons les chevaux un moment et, nous retournant, voyons à nos pieds Guimalet, Anliac un peu au-dessus, et au sud Cubas, l'une des trois agglomérations qui, réunies, forment la commune de Cherveix. Encore un coup de collier au milieu des genêts, des bruyères, des champs qu'on écobue pour les défricher, de quelques prés de coteaux. « *Quo non ascendam?* Jusqu'où ne monterai-je pas? », me dis-je en empruntant et m'appliquant la fameuse devise de l'orgueilleux Fouquet, mais dans un autre sens que ne le fit le fameux financier. Cependant l'ascension touche à son terme ; nous y voilà, c'est-à-dire à Génis, gros bourg, résidence d'un percepteur et d'un receveur des postes. Il est bâti sans ordre et sans grâce, sur un plateau d'où la vue s'étend au loin. Les environs n'ont rien d'attrayant en général. Il renferme, avec une belle villa toute neuve, le château de la famille qui porte son nom. Son église aurait besoin d'être mieux ornée ; sa voûte en berceau n'a rien de notable ; son clocher surmonte une coupole byzantine avec retombées en ogive et qu'accostent deux chapelles ; les fenêtres laissent à désirer ; la porte est assez bien. Génis est une commune importante, le centre d'autres qui la reconnaissent comme leur capitale ; il s'y tient des foires assez fréquentées ; de sa halle, il convient de ne rien dire. Une brigade de gendarmerie n'y serait pas déplacée, vu son éloignement d'Excideuil, son chef-lieu de canton. Tout autour s'étendent de grands prés, auxquels une fumure copieuse donnerait une valeur double de celle qu'ils ont aujourd'hui

Dans l'un d'eux nous voyons, entassés en blocs rectangulaires énormes, une grande quantité de foin sans abri d'aucune sorte. Elle attend les acheteurs, paraît-il. Ainsi disposée, attendra-t-elle longtemps la pourriture ? Un beau champ de trèfle sur terre chaulée borde la route. Il en faudrait là beaucoup de pareils, beaucoup, beaucoup ! L'usage paraît s'établir dans la contrée de vendre au loin la majeure partie des foins récoltés. Il est à craindre que ce procédé, si l'on dépasse certaines bornes, n'entraîne la diminution du bétail ou du moins ne nuise à sa bonne alimentation. Il me paraît qu'il y a là un écueil sérieux à éviter. Sur ces cimes de collines au sol froid, se montrent encore quelques vignettes que le fléau ne tardera pas à faire évanouir. Malgré l'élévation du plateau, l'on y rencontre çà et là des fontaines. Le jour baisse sensiblement, et bientôt nous avons peine à distinguer les objets qui nous environnent. C'est d'autant plus fâcheux qu'il nous reste dix kilomètres à parcourir. La nuit arrive ; pourtant le crépuscule permet encore d'apercevoir dans un pli, tout à côté de nous, l'ancienne forge de Born, aujourd'hui simple moulin alimenté, ce me semble, par les eaux d'étangs, recevant le tribut d'un ou plusieurs autres et d'où s'échappe un filet liquide courant vers l'Auvézère. Puis les ténèbres nous cachent tout et nous arrivons à Brussy au milieu de l'obscurité la plus complète. Nous sommes en retard. M. Mordier, c'est votre faute ! Pourquoi nous avez-vous tenus longtemps à table, en nous faisant si bien déjeuner ?

Dire comment je suis reçu, serait chose parfaitement inutile. Chacun sait, en effet, quel gracieux accueil M^{me} de Lamberterie réserve toujours, avec une courtoisie charmante, à ceux qui vont lui demander l'hospitalité. Je passe une excellente soirée, et après quelques heures vite écoulées, nous nous rendons tous à la chapelle, où le plus jeune fils des châtelains, un enfant de cinq à six ans, plein d'in-

telligence, récite la prière d'une voix émue. Il me semble, en l'écoutant, voir se pencher vers lui souriant, Celui qui a dit un jour à ses disciples : « Laissez venir à moi les petits enfants », et tomber de ses mains divines les grâces sollicitées, exauçant les vœux montant vers son trône de cette bouche et de ce cœur auxquels le vice est inconnu. Que les bénédictions du Ciel se répandent sur cette maison où l'on fait tant de bien !

Etabli dans ma chambre, j'écris mes impressions du jour au coin d'un bon feu, flamblant clair et répandant une douce chaleur, pendant que j'écoute souffler en tempête le vent qui fait rage et la pluie fouetter les carreaux de ses gouttes larges et pressées. A mon réveil, les averses n'ont pas encore cessé, mais le temps paraît néanmoins se mettre au beau. Je me lève donc, et après avoir achevé deux ou trois lettres, lu des journaux déposés la veille sur une table et que j'y avais oubliés, je descends à la salle à manger où le déjeuner nous attend, servi de bonne heure afin que nous puissions commencer au plus tôt les courses inscrites pour aujourd'hui. Loin de finir, comme nous l'espérions, les ondées redoublent ; mais rien ne nous arrête. Je suis venu pour voir, M. de Lamberterie, l'obligance même, tient à tout me montrer autant que possible, et ne veut pas me permettre d'aller seul en pays inconnu pour moi. Il m'accompagne, et je ne saurais trop lui en être reconnaissant.

Laissant derrière nous Brussy, qui, du faite où nous sommes arrivés, nous apparaît encore à un détour, assis au fond d'un cirque, sur le plateau, nous passons au milieu de grands bois châtaigniers troués de clairières, œuvre d'un métayer de mon hôte, colon ami de la culture et qui se propose de pousser plus loin ses empiètements sur la forêt. Il saura, je l'espère, s'arrêter à temps dans ces abat-tis et ne pas se créer inutilement et en pure perte des

champs étendus qu'il serait impuissant à féconder par son travail et ses engrais. Les arbres nous accompagnent toujours, faisant cercle de distance en distance, autour d'espaces où nous voyons apparaître des prés, arrosés par les eaux de viviers ou de réservoirs, des blés bien levés et de l'avoine. Celle-ci réussit très bien dans le pays, pourvu surtout qu'on la chaulé. Chez M. de Lamberterie, sur des terrains réchauffés par l'amendement calcaire, elle produit jusqu'à 50 hectolitres à l'hectare.

Un village autour et au-dessous duquel s'étendent de belles prairies, dont les plus proches de lui sont fertilisées par le tribut de ses égouts, se développe sur notre droite. Ce groupe d'habitations, appelé Les Bichets, appartient à trois juridictions administratives différentes. Sa première partie ressort, en effet, de l'arrondissement de Nontron, tandis que la seconde dépend de celui de Périgueux, et que la troisième relève de celui de Brive, dans la Corrèze, sur le territoire de laquelle nous faisons deux ou trois tours de roues, traversant une pointe pour rentrer immédiatement dans la Dordogne. Depuis un moment, notre attention est attirée par la manière pleine de régularité dont les châtaigniers sont disposés dans ces parages. Ils y sont l'objet d'une culture attentive et d'un véritable assolement à long terme. Pour les planter, on commence par ensemercer avec soin un champ en céréales, dans lequel on les place et que l'on continue à consacrer à la production de grains ou autres récoltes, au milieu desquelles ils grandissent. Peu à peu ils couvrent de leur ombre l'espace, après avoir profité de l'engrais attribué aux productions annuelles, qui disparaissent décidément, les laissant maîtres du sol où ils sont établis en quinconce. Ces arbres, dans le pays, sont tous maintenant greffés avec soin des meilleures variétés. C'est une amélioration des plus importantes et des plus avantageuses, dont a été le promoteur un

ancien propriétaire de Brussy, M. de Saint-Mesmin. Il serait à désirer qu'elle se répandit au loin dans tous les terrains analogues à ceux que nous parcourons. Plusieurs des pièces couvertes de grains sont labourées à billons étroits, à cause de l'humidité du sol sans doute. Des houx nombreux bordent le chemin. Voilà des chèvres ennemies des arbres ; on en entretient trop, et elles contribuent beaucoup à la dénudation de surfaces où s'étaient seules une bruyère chétive et une abondante collection de fougères. Un étang, qui devrait être encaissé quelque peu, s'étend au pied d'une petite élévation que surmonte le bourg de St-Cyr-les-Champagnes, appartenant, avec ses dépendances, au canton de La Nouaille. Le village est entouré de prairies arrosées au moyen de réservoirs, et se trouve à cheval sur quatre routes. Sauf une ou deux maisons, il n'est pas bien bâti ; l'école, toute neuve, est en pierres de taille et couverte de tuiles sortant des ateliers de M. des Moutis, de Périgueux. L'église n'a pas de caractère architectural, mais est propre et très bien tenue. Saint-Cyr est une localité commerçante et prospère. Il y a quatre foires importantes par an. Nous montons un peu ; toujours même spectacle, même paysage et mêmes cultures en fonds de nature limousine. Dans les prés paissent de jolies vaches du pays et trop de moutons qui certainement y contractent la cachexie aqueuse.

Rien qu'à voir maintenant la route, on a la preuve de suite que nous entrons dans la Corrèze, l'entretien de la ligne étant absolument négligé, tandis qu'en Périgord des cantonniers communaux assurent le bon état des moindres chemins municipaux classés.

Une longue pente nous conduit à une coupure profonde dans laquelle coule un petit ruisseau se dirigeant vers l'Auvézère et alimentant un long étang plat dans lequel je ne sais si l'on pêche beaucoup de poisson, mais où la fièvre

veille à coup sûr à l'abri des roseaux, d'où elle doit faire de nombreuses et cruelles excursions dans le voisinage. Cette pièce d'eau, sans doute autrefois plus considérable et sur laquelle on a conquis probablement la prairie voisine, humide encore à l'excès, peut avoir un hectare et demi d'étendue. Les prés des coteaux qui l'entourent ne paraissent pas merveilleux. A travers les arbres nous apercevons un second étang. A-t-on grosse provision de quinine dans le voisinage ? Il serait bon d'en être fortement muni. Le terrain se découvre un peu ; l'on continue à le cultiver à billons étroits, quoiqu'il soit en pente accentuée. C'est prendre bien de la peine et perdre de la place inutilement. La vue, circonscrite jusque-là, par des garennes de châtaigniers et des haies formées, la plupart, d'arbres de même essence, se porte avec plaisir vers les montagnes bordant l'horizon. Les bois, d'ailleurs, reparaissent bientôt en hautes et en taillis. Nous descendons rapidement en suivant les circuits multipliés que forme le chemin et finissons par apercevoir, au fond d'un défilé, une longue ligne de maisons, de vieux murs, une église qui domine la partie la plus basse de cet entonnoir où se tourne et retourne, l'enserrant de ses plis, l'Auvézère impatient de gagner le Périgord. Après avoir vu s'éclipser, s'affirmer et s'évanouir encore maintes fois cette apparition semi-fantastique, nous l'atteignons enfin et nous assurons, en la touchant de la main, qu'elle existe réellement.

C'est Ségur qui fut d'abord le chef-lieu de la puissante vicomté de Limoges et le plus ancien domaine des seigneurs qui possédaient cette quasi-principauté, étant châtelains de Ségur avant d'être suzerains féodaux de la province. Lorsque la résidence du vicomte eût été définitivement fixée à Limoges, la première capitale du grand fief resta siège de la juridiction en présence de la cité victorieuse, privilège qui lui fut toujours maintenu. La châtellenie de Ségur contenait d'a-

bord onze paroisses, plus tard leur nombre fut réduit à huit (1). De sa splendeur antique la pauvre petite ville est aujourd'hui bien déchuë. Elle n'est même pas chef-lieu de canton ; c'est une simple commune rurale ! Nous y passons la rivière sur un pont ancien d'âge et de forme, construit en pierres sombres de ce schiste-ardoisier qui donne un air si lugubre aux bâtiments de cette partie de la France. Ses parapets sont bordés de granit. Le cours d'eau qu'il franchit se livre souvent, après de longues pluies, à des incartades fâcheuses pour les bas-quartiers. On rencontre dans le bourg des maisons en torchis, soutenues par des poutrelles et dont les étages supérieurs s'avancent en promontoire aérien sur la rue, d'autres où la façade rappelle les données architecturales du Moyen-Age et curieuses à considérer, des voies tortueuses et pleines de fange grâce à la pluie qui vient à peine de cesser. Les habitations qui les longent ont souvent leurs fenêtres encadrées par des montants en granit ; le reste des murs est en schiste se levant par feuilles, gris noir et fort laid. L'école est un vrai chef-d'œuvre de mauvais goût, du côté de la rue. Le granit, la pierre de taille blanche, le schiste terne, la brique s'y croisent, s'y mêlent de la manière la plus imprévue. On dirait une exposition géologique mal organisée. L'église est tout proche. Son entrée est à refaire. En pénétrant dans l'édifice on se trouve face à face avec un bénitier hétéroclite, creusé dans un bloc qui paraît être un tronçon de colonne, jeté négligemment contre le mur. La nef est sans bas-côtés ; deux chapelles forment deux ailes ; le chœur n'est point mal. Il y a des verrières en

(1) *La Vicomté de Limoges*, par Clément Simon, magistrat. Voir le compte-rendu des séances du *Congrès scientifique de France* tenu dans le mois de mai 1876 à Périgueux, tome II, page 226.

grisaille ; la tenue générale est satisfaisante. A l'orient de ce sanctuaire se trouve l'ancien cimetière, absolument ouvert et abandonné, quoiqu'il y ait encore beaucoup de tombes dont plusieurs assez récentes. Cela fait mal à voir. Le château, placé sur un tertre qui s'avance en cap vers l'Auvézère, dont il est entouré de trois côtés et qui protégeait la ville, est un énorme assemblage de tours et de murs épais en schiste gris, tout en ruine, tout couvert de lierre. Il a deux cours intérieures et un chemin de ronde. On y parvient par un pont d'une arche jeté au-dessus d'une rue. Les restes de la chapelle, les prisons seigneuriales, les grandes caves voûtées en pierres de taille, et dont l'entrée est une jolie porte encadrée de grès rouge, méritent d'être vus. Nous avons parcouru la vieille citadelle, reconnaissant qu'elle est irrémédiablement démantelée, et non sans éprouver un sentiment de tristesse causé par cette chute profonde (1). En revenant, nous avons traversé la petite place où se tiennent les foires, peu considérables, et avons regagné notre voiture, qui stationnait au-dessous d'un mamelon, partagé en terrasses successives couvertes d'une prairie et qui, probablement, sur sa plate-forme, a supporté des retranchements destinés, comme postes avancés, à soutenir la forteresse et à défendre la place.

Nous maintenant dans le département de la Corrèze, en suivant des taillis et des bois, des prés assez bons, d'autres

(1) Le château de Ségur était en triste état à la fin du xv^e siècle. Il renfermait dans son encinte une tour et des maisons appartenant aux Des Cars. Cet édifice, résidence privilégiée des vicomtes de Limoges, joua lors des querelles des grands feudataires du Périgord et du Limousin, et plus tard pendant les guerres entre la France et l'Angleterre, un rôle important.

Ibidem, vol. II, pages 226 et 227.

médiocres, et tous arrosés, des champs d'avoine et de blés de réussite diverses, nous avons vu la perspective s'agrandir, la plaine se révéler riante, avec de nombreux villages. Une heure après avoir quitté Ségur, nous étions à Pompadour. Nous avons fait dételer dans la bourgade, qui est petite, propre, possède un bureau de poste aux lettres, une halle soutenue par des colonnes en fonte et un abri construit en planches pour les denrées apportées à ses deux foires annuelles. Elle est aussi chef-lieu d'une perception (1). De là, nous nous sommes rendus au château, vaste et bel édifice appartenant à l'Etat et où résident les directeurs du haras. Il est, je regrette de le dire, fort mal entretenu, du moins à l'extérieur ; plusieurs de ses pavillons et des murs de sa façade sont longuement et largement lézardés. Il y a lieu de s'étonner que le gouvernement ne prenne pas plus de soins des importants bâtiments, souvent historiques, classés ou non, qui sont sa propriété. Nous n'avons pas visité le manoir, mais seulement celles de ses dépendances pour lesquelles nous avons entrepris cette course, un peu hasardée par le mauvais temps qui régnait à notre départ et qui, très heureusement, n'a pas duré. Nous avons fort admiré l'hippodrome magnifique, situé dans une grande

(1) Pompadour dépend administrativement de la commune d'Arnac, où est une ancienne et très curieuse église du xii^e siècle, monument historique classé. Le château de Pompadour est à un kilomètre environ du siège de la mairie. Rebâti en 1503 par un membre de la famille de son nom, évêque du Puy, il a succédé à un autre construit en 1026, qui fut pris par Richard Cœur-de-Lion et brûlé au xiii^e siècle par les Anglais. Les seigneurs de Pompadour étaient très puissants. Ils embrassèrent avec ardeur le parti de la Ligue. Leur châellenie portait le titre de vicomté et fut réunie à la couronne après l'extinction de cette race illustre. On sait combien son nom a été flétri en passant, sous Louis XV, par une malheureuse décision de ce monarque, sur la tête d'une triste favorite.

prairie très abondamment arrosée par une source formant un vaste réservoir, les pelouses, les hauts et beaux arbres verts et avons été voir les écuries. On compte dans tout l'établissement et ses succursales, en ce moment, environ 70 étalons classés, 25 poulains mâles destinés à la reproduction et une soixantaine de juments. Soit à peu près 155 têtes de l'espèce chevaline. Cela vaut mieux que les taureaux durhams que l'on avait eu l'idée peu lumineuse de substituer à l'ancien haras, et qui, convenons-en, étaient ici singulièrement placés. Vouloir établir un centre d'élevage de durhams dans la Corrèze était un projet digne de ceux qui dirigeaient alors l'agriculture. Il devait pitoyablement échouer et n'y a pas manqué.

Dans les premiers bâtiments, les étalons en stalles sont, la plupart, normands et anglo-normands. Quelques-uns sont un peu lourds et épais, mais il faut propager le bon cheval carrossier. Il s'y trouve également un certain nombre de sujets anglo-arabes. Dans le second corps de logement nous n'avons vu que peu d'animaux, presque tous étant à la promenade. Ils sont du reste de races analogues à celles des précédentes. Plus de représentants, plus un seul, de l'excellent limousin d'autrefois, si solide et si distingué. Les métissages outrés l'ont entièrement perdu, grâce à de prétendues améliorations, auxquelles, fort heureusement, le bon sens public n'a pas permis de faire, en ce qui concerne le bœuf de nos contrées, pareille œuvre utile comme les faiseurs d'alors le voulaient. Plusieurs des chevaux que nous avons vus sont très beaux ; tous bien en forme, ont les qualités nécessaires à la race qu'ils doivent propager. Il en est de fort âgés ; l'un d'eux comptait plus de 26 ans, un siècle pour un cheval ! Les soins qu'on leur prodigue les maintiennent en bon état. Les jeunes sujets, non domptés sont établis en boxes dans une enceinte séparée, avec grande cour gazonnée. On y trouve des demi-sang anglo-

normands et anglo-arabes, des anglais et des normands purs. Vis-à-vis d'eux, dans le même enclos, sont logés des étalons la plupart légers, anglo-arabes, arabes purs, ou d'Orient, presque tous d'une haute distinction. A leurs côtés l'on voit des anglais pur sang. Parmi ces derniers on nous en a montré un qui a gagné plus de 100,000 francs dans diverses courses et qui a été acheté 20,000 francs par l'administration. C'est *Volontaire*, provenant de chez M. de Nexon. Avec lui figurent dans les autres compartiments plusieurs de ses anciens camarades d'écurie. Nous aurions voulu pouvoir examiner les juments, mais elles étaient toutes rentrées à la succursale de Rivière, et le temps nous manquait pour aller jusque-là. Nous l'avons regretté. Fort heureusement j'ai pu me procurer, grâce à l'extrême complaisance de M. Roques, de Brive, le tableau complet de l'établissement hippique de Pompadour, qu'il visite souvent et connaît à fond. Je suis heureux de le reproduire ici textuellement. Il est aussi bien fait qu'attrayant. Qu'on en juge. Après quelques considérations préliminaires et des formules de politesse, mon honorable correspondant poursuit en ces termes :

« La terre de Pompadour s'étend sur une superficie d'environ 400 hectares, dont plus de la moitié en prairies. Au château sont logés les étalons, au nombre d'une centaine, destinés au service des haras et aussi à celui des stations de monte dans la Corrèze, la Haute-Vienne et la Creuse. A la *Rivière*, charmante succursale assise au pied d'une ruine enguirlandée de lierre, et dont les prairies arrosées en toutes saisons s'inclinent au midi, habitent les juments poulinières, avec leurs produits du premier âge. A *La Villatte* encore des poulinières et aussi aux *Monts*, vieux château, fief dont il ne reste rien et qui vit naître un pape

Innocent VI. En tout on compte 60 poulinières de pur sang arabe, anglo-arabe ou anglais.

La route de la Rivière aux Monts ne sort pas des domaines de l'Etat. C'est une petite promenade pyrénéenne en été.

Dès leur sevrage les poulains sont dirigés sur *Romblac*, autre succursale un peu plus éloignée, dont les fourrages, particulièrement succulents, conviennent à merveille au développement hâtif que l'on attend de ces jeunes animaux. Ils y restent un an, à courir comme des fous dans des *pad-docks* immenses où ils ont à satiété de l'eau et de la nourriture, car des auges pleines d'avoine les invitent sans cesse à un repas qui n'est interrompu que par les courses et les batailles de toute cette gent remuante et impressionnable. La nuit et le trop mauvais temps réunissent pêle-mêle, et toujours libres sous le même hangar, ou plutôt dans une sorte de manège, tous ces petits camarades, dont on ne distrait que les malingres et les hargneux.

A seize mois, les poulains passent à *Chignac*, dont les prairies s'étendent jusqu'au plein village de Pompadour. C'est là que, à trente mois, viennent les prendre les exercices laborieux de l'établissement. Conduits alors à une dernière succursale nommée *Puy-Marmont* (1) vers les terrasses même du château, ils sont exercés chaque jour, longuement et méthodiquement.

Il ne peut pas y avoir au monde d'élevage mieux réussi que celui de Pompadour.

Enfin, un an après, c'est-à-dire de 46 à 48 mois, et alors que les réformes successives, faites chaque année, ont jeté

(1) Toutes ces succursales font partie de la terre de Pompadour et sont comprises dans les 400 hectares qu'elle embrasse, comme il a été dit plus haut.

dans la circulation les produits les moins appréciés, les mâles passent étalons, soit à Pompadour, soit dans les autres dépôts de France et les femelles reviennent, comme mères, à la Rivière.

Pompadour attire à la saison de la monte, c'est-à-dire de février à juillet, un certain nombre de juments appartenant à des particuliers. Elles sont logées, tant bien que mal, dans les auberges de l'endroit.

L'époque des ventes, après réforme, attire toujours nombre d'acheteurs ou de curieux, affluence qui rappelle le temps de ces courses brillantes où le pauvre bourg craquait sous le trop plein de visiteurs et sous le flot du peuple qui accourait des campagnes voisines. »

L'établissement, dirigé par des officiers de l'*administration des haras*, dépend du ministère de l'agriculture. Son personnel comprend un directeur, un sous-directeur agent-comptable, deux surveillants, à Pompadour même, plus un palefrenier brigadier-chef au dépôt, un autre dans chacune des succursales dont il vient d'être question, et une centaine de palefreniers, garçons et auxiliaires. Un vétérinaire de première classe est attaché au haras.

Pour l'exploitation des prairies on emploie des faucheuses, des faneuses et le râteau à cheval. Des concasseurs de grains sont utilisés, ainsi que des coupe-racines pour la préparation des éléments destinés aux chevaux.

C'est à M. de Lespinats, officier éminent des haras, ancien directeur de celui-ci, et maintenant inspecteur-général en retraite, que l'on doit la création de cette remarquable pépinière de la race chevaline. C'est lui qui a fondé toutes les succursales, l'hippodrome, établi les courses, obtenu, à force de démarches et d'activité, le tracé et l'ouverture des routes qui sillonnent aujourd'hui le pays. C'est lui qui a formé cette merveilleuse famille de chevaux arabes, race

qu'on ne retrouve plus guère nulle part aujourd'hui, dont les débris ont été recueillis avec trop peu de soin, pour constituer la nouvelle jumenterie. Son nom marquant entre tous, parmi les bienfaiteurs éclairés de la province et de l'agriculture du pays, restera toujours gravé, moralement dans la mémoire de tous, au frontispice du monument qu'il a élevé, quand bien même l'ingratitude et l'indifférence voudraient, ce que nous ne pouvons admettre, faire régner l'oubli autour de sa vieillesse honorée et si digne de l'être.

Nous avons remercié les employés de leur complaisance envers nous, et, sortant du village par un chemin où mille facettes de mica brillaient au soleil, prouvant une fois de plus que tout ce qui luit n'est par or, avons repris la direction du Périgord en suivant une route autre que celle du matin, et traversant du reste une contrée semblable à celle que nous avons parcourue peu d'heures auparavant, d'abord sur le versant de la Corrèze, puis sur celui de l'Auvezère. Nous sommes arrivés chez M. de Lamberterie une heure plus tôt que la veille, satisfaits de ce que nous avons vu, charmés de ne pas nous être fait attendre.

Saint-Mesmin, la paroisse de Brussy, s'élève fièrement tout au sommet d'une colline à six kilomètres du château, séparé qu'il en est par un plateau mouvementé dont il occupe l'extrémité et qui nous offre un tableau pareil à celui que présentent d'habitude les hautes plaines de la partie limousine de la Dordogne. Nous y parvenons donc à travers bois, châtaigneraies, prés arrosés, landes et champs ensemencés en froment, seigle et avoine. L'agglomération est peu considérable, se composant de cinq ou six maisons peu distinguées, d'une école et d'une modeste église, ayant une seule chapelle sur la gauche, une nef sans bas-côtés, au milieu de laquelle un bénitier, placé par une disposition particulière, gêne la circulation. Le cimetière est à côté d'elle.

En avant de ce centre municipal est une gorge profonde et sauvage, aux rebords dentelés de montagnes dont les basses se rejoignent presque et qui, toutes couvertes de taillis, de prés en forte pente, de rochers et de bruyères, baignent leurs pieds dans l'Auvezère qui court rapide resserré par elles et se brise contre les blocs qui veulent lui barrer le passage. Une barrière se présente et forme rempart en avant de son cours. La rivière s'indigne, gronde, bondit, franchit l'obstacle, se laisse choir ensuite, se divise entre d'autres amoncellements, les couvre d'écume, se rassemble et s'enfuit. C'est ce qu'on appelle le saut du Ruban. La truite s'y plaît, s'y ébat et frétille, se riant du filet et de l'hameçon du pêcheur. Dans ce site rude et triste accourent au printemps les curieux et les touristes amis des beautés sévères de la nature indomptée. Plus loin, dans la même fissure, on construit sur le flanc de pentes non moins abruptes, peut-être plus déclives encore, au milieu d'éboulements pierreux et de masses schisteuses perçant le sol, au bas de certains prés se penchant tellement vers l'abîme, que l'on se demande involontairement comment on peut les faucher, comment même s'y tenir debout sans rouler jusqu'en bas, une route devant conduire facilement au moyen d'une longue courbe à une usine, moulin de campagne dont le toit s'appuie sur le tertre. Franchissant ensuite l'Auvezère sur un pont à deux arches à peu près terminé, ce chemin gagnera, tout au sommet de l'escarpement étonné de tant d'audace, un village assis sur le haut de la montagne presque perpendiculaire, et dont les communications avec Saint-Mémin sont actuellement aussi lentes que difficiles. En attendant que cette voie soit achevée ou continuée, comme depuis longues années, à traverser le coulant sur une passerelle étroite et dangereuse surtout lors des grosses eaux. Récemment encore un accident déplorable est venu grossir la liste des désolantes catastrophes

dont ce passage a été le témoin. Une pauvre jeune fille est tombée sur un roc dans le lit du torrent, et, grièvement blessée par la chute, a été entraînée au loin sous les yeux de sa mère, qui a failli périr en voulant la sauver et n'a pu, elle-même, être arrachée à la mort que grâce au dévouement d'un intrépide voisin. Le cadavre défiguré de la malheureuse enfant a été retrouvé trois jours après à plusieurs kilomètres de là.

C'est dans ce défilé étroit, obscur, solitaire et effrayant que le saint patron de la paroisse, au temps éloigné de ses pieuses pérégrinations, voyageant un jour, dit la légende, perdit de vue, sans doute par suite de ses graves méditations, l'humble beaudet aux pieds surs, chargé de son petit bagage. Mémín songeait, rêveur à son laborieux apostolat, lorsque soudain un braiement douloureux vint l'arracher à ses hautes pensées. Ce pressant appel à un prompt secours fut suivi d'un long hurlement, et l'apôtre aperçut un loup gigantesque regagnant son repaire en pouléchant avec satisfaction ses lèvres rouges de sang. Le bienheureux comprit la situation et, plein de foi, n'hésita pas à donner l'ordre au meurtrier de s'arrêter. La bête sauvage, reconnaissant le pouvoir de l'homme de Dieu, obéit, se prosterna d'abord, puis s'assit gravement sur son train de derrière et attendit. Alors le saint lui reprocha vertement sa gloutonnerie déplacée, en lui commandant de ramasser le fardeau de son infortunée victime et de le placer sur son propre dos, suppléant ainsi le pauvre animal qu'elle avait mis à mort. Le loup, pénétré de la grandeur de ses torts, s'exécuta de bonne grâce et, plein de repentir, porta jusqu'à destination les hardes et les quelques provisions de saint Mémín, qu'il ne quitta que sur son ordre et après en avoir reçu la permission de se procurer les vivres nécessaires, en gibier et bestiaux abandonnés, par leurs maîtres, en respectant soigneusement les troupeaux et les animaux

des cultivateurs et des passants, recommandation à laquelle il fut fidèle, mais que ses descendants ont oubliée complètement.

Les peintres et les photographes trouveraient dans ce sillon tortueux, au fond duquel la rivière semble emprisonnée par de hautes murailles de montagnes tantôt presque droites, tantôt comme entanées à plaisir, renversées, renflées, hérissées d'une végétation aventureuse, ou couvertes d'un tapis de velours vert, de beaux sujets de tableaux et des sites méritant plus d'être reproduits que beaucoup de ceux qu'ils vont chercher au loin, même à l'étranger.

Je suis revenu de Saint-Mesmin avec la famille de Lamherterie, que j'y avais accompagnée, et nous sommes rentrés à Brussy pour nous préparer à une autre excursion que nous devons faire à cheval, ayant pour but d'abord une hauteur, au sommet de laquelle une grande croix, plantée récemment, domine une vaste étendue de pays, puis Savignac-Lédrier, commune du canton de La Nouaille. Son chef-lieu, peu considérable, avec une église en mauvais état, me dit-on, est situé sur la rive gauche de l'AVEZÈRE ; en face, sur l'autre bord, est le château, maintenant à M. Combescot, et qui paraît remonter au xv^e siècle. Sur sa façade, on lit des vers de Clément Marot. Il appartenait autrefois aux Pasquet de Salagnac, Saint-Mesmin et autres lieux, connus sous le nom de Pasquet à la *Plume-Blanche*, lors de la Croisade à laquelle ils prirent part. J'aurais voulu voir cet édifice, de même que la forge qui marche d'après le système de MM. Combescot et de Langlade, primés pour ce mode de travail à l'exposition universelle de Paris. Comme terrain et culture, Savignac-Lédrier, qui possède un moulin sur la rivière, a beaucoup de rapport, à ce que l'on assure, avec Saint-Mesmin. Nous ne pûmes accomplir nos projets, plusieurs personnes étant survenues juste au moment où nous allions nous mettre en route. Après être restés un instant au salon, MM. de

Lamberteric, de Génis et moi, avons fait autour du château une petite promenade, que nous avons continuée seuls, mon hôte et moi, quand les visiteurs ont été partis.

Brussy, très facilement abordable par de belles routes, et auquel conduit une avenue précédée d'une barrière sur laquelle son nom est inscrit, est un vieux castel au penchant d'une conque dont le fond et le revers vis-à-vis lui, sont couverts de vastes et belles prairies l'environnant à l'est, au sud et au nord-est. Le manoir, flanqué de deux grosses tours, dont une crénelée a conservé sa hauteur première, tandis que la seconde n'a, du moins il me semble qu'il en est ainsi, gardé qu'une partie de son élévation ancienne, a été l'objet de nombreux remaniements. Grand, commode et bien distribué, naguère encore il était humide, mais on a baissé le terrain en avant du perron de près d'un mètre, et environné le bâtiment d'un chemin de ronde. En avant, au sud, on crée de jolies pelouses avec de beaux massifs d'arbres dont plusieurs déjà sont en pleine expansion et produisent un effet des plus agréables. A cela, du reste, rien de surprenant, le plan de cette promenade étant l'œuvre du célèbre M. Bülher, et son exécution ayant lieu sous la surveillance et par les soins des propriétaires, doués, personne ne l'ignore en Périgord et en Limousin, d'autant de goût que de tact.

M. de Lamberteric, l'un de nos agriculteurs les plus décidés à bien faire, a eu l'obligeance de me montrer une partie de ses terres et de me tenir au courant des améliorations qu'il poursuit avec un zèle infatigable sur cette vaste possession de 400 hectares, presque toute d'un seul tenant, complétée par quelques annexes à peu de distance. Elle est divisée en 43 métairies et une réserve. Cette dernière renferme peu de sols livrés à la charrue. Elle se compose principalement, outre un petit vignoble, de grands bois châtaigniers à fruits, comme presque tous ceux de la contrée, et surtout

de prairies étendues dont la superficie doit être poussée jusqu'à 28 hectares. Les gazonnements sont arrosés par une foule de rigoles amenant leurs eaux à un magnifique étang bien encaissé, dans lequel on nourrit le petit poisson sorti des viviers où s'opère la fraie. Cet étang communique avec deux autres, alimentés par son déversoir, et que le poisson habite suivant son âge, le plus gros vivant dans le dernier. La pêche de ces réservoirs est abondante. Ils sont traversés par un petit ruisseau qui va déboucher dans l'Auvézère, un peu au-dessous de Saint-Mesmin. M. de Lamberterie, trouvant que l'engraissement du bétail ne lui procure pas, aujourd'hui, de bénéfices suffisants, veut réduire à 4, sur son *faire-valoir*, le nombre de ses bœufs, qui est de 8 en ce moment et qui naguère était beaucoup plus considérable. Il croit trouver plus d'avantages à vendre ses foins et à fumer ses herbages avec des engrais achetés. A côté de ses bêtes à cornes, il possède dans ses écuries sept têtes de l'espèce chevaline, pour la plupart juments de race arabe ou anglo-arabe, qu'il envoie à Pompadour en temps opportun. Il obtient environ 22 hectolitres de froment, ou de seigle et 50 hectolitres d'avoine à l'hectare, chaulé à la dose de cent hectolitres. Il emploie la faucheuse, dont il possède deux modèles et s'en sert, non seulement pour récolter ses foins, mais aussi pour abattre les fougères et les bruyères des landes destinées à la litière des animaux. Ces instruments remplissent très bien cette fonction, imprévue par leurs constructeurs.

Dans les métairies, ainsi que dans la réserve, l'assolement quadriennal est pratiqué rigoureusement comme suit : première année, récoltes sarclées ; deuxième année, avoine ; troisième année, fourrage ; quatrième année, froment et seigle, à peu près autant de l'un que de l'autre sur pièces séparées. Le trèfle ne revient à la même place que tous les

huit ans. Pour assurer la régularité de cette rotation, toutes les terres arables sont divisées en portions égales, délimitées par des piquets portant des lettres initiales et des numéros. De cette manière, les opérations peuvent être facilement contrôlées. La moyenne du grain obtenu par les colons dont les céréales, ainsi que celles de la réserve, sont battues par la machine à vapeur, est d'environ 13 hectolitres à l'hectare. Les ~~colons~~^{villages} chaudent, mais ils ne payent que le tiers de l'amendement calcaire, le reste demeurant à la charge du maître. Chaque métairie possède de grands prés et est bien assortie en bœufs, vaches, bêtes ovines et porcines. De plus, toutes ont des juments dites *pradières* (1), qui sont livrées au laudet et dont les produits sont vendus à 5 ou 6 mois, âge auquel ils sont payés de 250 à 300 fr. l'un. De vastes châtaigneraies à fruits que le colon doit labourer tous les quatre ans, sont attribuées à chaque domaine, dont quelques-uns recueillent de 150 à 200 sacs de châtaignes. Celles-ci séchées, contribuent, avec les foins et les racines, à l'alimentation des bestiaux. Elles durent parfois d'une année à l'autre. Celles de cet automne tombent en ce moment et promettent un rendement considérable. Les topinambours se sont implantés solidement dans l'exploitation et dans les domaines d'alentour. Introduits, il y a longtemps, par M. de Saint-Mesmin, ils ont vu leur propagation favorisée depuis par ses successeurs à Brussy ; M. de Lamberterie n'est pas le moins zélé de leurs partisans.

Les grands bois, les landes aux vastes étendues, les prés

(1) Mot roman, signifiant : *vouées aux prés*, parce que ces animaux trouvent la plus grande portion de leur nourriture en paissant sur les prairies.

immenses qui couvrent le pays et lui donnent une physiologie toute particulière, paraissent avoir exercé jadis un attrait véritable sur les Romains, qui sans doute appréciaient ce genre de paysage mélancolique, et, pour eux, étrange. On trouve, en effet, dans la contrée, des traces de leurs établissements, et dans une dépendance de Brussy, l'un des métayers, arrachant un vieux chêne, a découvert sous ses racines de nombreuses monnaies de Julien et d'autres empereurs. Tout autour, le sol recèle des fragments de ces briques bien connues, qu'affectionnaient les vainqueurs du monde.

Pluie torrentielle, lundi matin. A tout instant je consulte l'atmosphère, et les nuages s'accroissent de plus en plus, et les ondées redoublent ! Il a fait cette nuit un orage dont nous subissons les conséquences. Pourrai-je partir et continuer ma tournée ? Chaque minute m'enlève cet espoir ; il me faudra, tout au moins, renoncer à visiter plusieurs communes que je comptais parcourir. Nous nous mettons à table ; pendant le déjeuner, le temps ne s'améliore pas. Le repas terminé, nous attendons encore près d'une heure ; il pleut toujours ! Enfin, nous avons l'apparence d'une éclaircie et nous nous mettons en route, mais après avoir rayé bien des localités de la liste de celles que j'avais inscrites sur mon tableau. Nous prenons le chemin que nous avons suivi vendredi dernier, en partie pendant la nuit, et je puis, cette fois, examiner le pays qu'il traverse. Il est assez semblable aux abords immédiats de Brussy. Ce sont des bois, des prés, quelques terres travaillées et des landes qui vont être défrichées ou plantées. Déjà, dans plusieurs d'entre elles, dans des herbages aussi, sont établies de jeunes châtaigneraies, quelques arbres fruitiers et des noyers ; on aperçoit en outre de rares carrés de vignes. Un peu plus loin, de belles prairies, mais où paissent trop de moutons, noirs en majorité, frappent nos regards et

nous font bien augurer de l'intelligence et de l'activité des détenteurs du sol ; puis viennent des taillis. Le ruisseau qui descend, suivant la dépression du terrain parcouru par notre voiture, s'élargit, s'évase, forme un étang près d'un moulin nouvellement réparé, redevient ruban limpide, s'épanche de rechef en nappe plus mince que la première, et s'échappe enfin d'un barrage où sa chute mettait en mouvement la forge de Born, à présent démontée, privée de ses puissants engins, de ses foyers étincelants, et devenue simple usine d'un meunier de campagne. Le taillis châtaignier s'épaissit. Il est plein d'ombre et des teintes variées de l'automne, palette chargée de mille couleurs, dont la réunion forme un ensemble à la fois triste et doux. Les loups qu'il abritait l'ont, en grand nombre, abandonné, tout en y conservant des campements isolés, chassés par les sangliers qui y prennent paisiblement leurs ébats et ravagent, la nuit, les champs ensemencés, parfois seuls, quelquefois en bandes. On m'a conté qu'en un village tous les habitants avaient, pendant l'été, passé de chaque coucher du soleil à l'aube du jour suivant, veillant pour garantir leurs récoltes contre ces voraces et infatigables détrousseurs et fouilleurs. Au sortir du fourré suite désagréable de landes et de bruyères que parcourent des bandes de bêtes ovines, noires presque toutes. Insensiblement cette nature sauvage s'adoucit et l'œil est réjoui par de gras pâturages, toujours irrigués, de grands carrés couverts de raves, d'autres où le froment et le seigle ont bien levé, et par de plantureuses pièces de trèfle.

Un carrefour se présente. De quel côté tourner ? Irons-nous à Salagnac, Boyssouilh et Ste-Trie ? L'envie ne m'en manque pas ; mais il pleut toujours ; alors on opine en faveur du trajet le moins long, et nous laissons ces petits centres pour suivre la ligne droite. A peine cette détermination est-elle prise que le soleil apparaît, brille et chasse

les averses. Il aurait dû le faire plus tôt ! Un instant après nous rencontrons M. de Presle, chez lequel nous nous rendons ; il nous annonce qu'il sera de retour à son domicile avant peu de temps. Nous continuons donc notre voyage. Nous traversons Génis où des parties du sol, spécialement fertiles, rendent, dit-on, en grain 20 et quelquefois 25 hectolitres à l'hectare. Là le tabac réussit bien. Les vignes s'y multipliaient depuis un certain temps, fournissant un petit vin léger, peu coloré, fort agréable au propriétaire qui le trouvait bon et en retirait de bon argent. Mais le phylloxéra est dans la place et les vignobles de Génis s'éteignent à l'envi. On chaulc beaucoup, et on le fera davantage désormais, la chaux tendant à baisser de prix, au grand avantage du pays limousin. On défriche ardemment, dans ces parages ; c'est à merveille. Pourtant il ne faudrait pas aller trop loin dans cette voie, sur les pentes surtout. La vue s'étend beaucoup et le paysage n'est pas sans charme.

Nous redescendons vers Guinalet et tournons à gauche avant d'y parvenir, en suivant le vallon de l'Auvezère, devenu plus large et le long duquel les champs paraissent sourire aux efforts du travailleur. Nous montons un instant et regagnons ensuite la petite plaine gracieuse et gaie. Une carderie, mue par la rivière, nous annonce l'approche de Cubas, que nous atteignons bientôt. Cette bourgade est bien bâtie, surtout le long de la route, et paraît riche ; les champs qui l'environnent sont splendides. C'est plaisir de voir les raves, les trèfles, les blés qui les couvrent d'un vert éclatant. Ils gardent cette opulence et gagnent en ampleur, la vallée s'élargissant jusqu'à Cherveix où nous voyons la belle habitation de M. Mérilhou, maire de la commune ; son jardin est renommé dans les environs. Nous traversons l'Eau-Lourde, ruisseau bien maigre cette fois par suite de la sécheresse de l'année, et entrons

à St-Martial-La-Borie, où les charmantes filles de M. de Presle nous font une réception charmante. Nous passons en leur compagnie une heure trop vite envolée ; on se lève pour prendre congé ; leur père apparaît de retour de sa rapide excursion, il nous serre amicalement la main et la conversation reprend vive et intéressante. Malheureusement elle est bientôt interrompue ; le temps a marché, le moment de me séparer de M. de Lamberterie est venu ! Il s'éloigne, et je le regarde tristement regagner Brussy, où l'accompagne ma reconnaissance, dont je l'ai prié du fond du cœur de faire agréer l'expression à M^{me} de Lamberterie, qui y est restée avec ses trois derniers enfants, l'aîné de ceux qui l'entourent en ce moment nous ayant accompagnés jusqu'ici. Puisse-t-elle oublier mon passage qui lui a fourni tant d'occasions d'avoir à me pardonner, tandis que je ne perdrai jamais le souvenir de ses aimables attentions pour l'indiscret vieillard qui est venu pendant trois jours s'asseoir à son foyer, et, je le crois bien, lui causer de longs ennuis.

L'heure s'avance. Et comme nous devons profiter du peu de temps qui reste jusqu'à l'arrivée de l'obscurité, nous nous rendons, M. de Presle et moi, dans plusieurs de ses métairies, dont il a fort amélioré la tenue, rendant les habitations spacieuses et commodes. Partout on voit un nombreux et bon bétail ; les vaches, de race limousine, sont parfaitement choisies et brilleraient, à coup sûr, dans des concours régionaux ; chaque colonage abrite deux ou trois truies portières. Les cultivateurs qui les soignent et les logent nous montrent, avec fierté, leurs porcelets demi-sang, anglo-périgourdin au premier degré, métissage qu'on ne pousse pas plus loin avec raison. Dans un des domaines visités j'assiste à la mise en *mannoques* d'une masse de superbes feuilles de tabac, plante qui réussit admirablement dans la contrée. Sur notre passage,

de grandes étendues couvertes de trèfle et de raves magnifiques, de prés arrosés et fumés sur une superficie considérable, fixent mon attention, de même qu'une plantation de vignes en joëlles, entre les rangs desquelles, espacés à dix mètres l'un de l'autre, et qui sont dressés sur double ligne de fil de fer, on fait toute espèce de culture. Les terres sont chaulées avec soin et méthodiquement. Des plantations d'arbres ont été de toutes parts effectuées. Sur la montagne, elles consistent surtout en arbres verts, notamment en pins d'Autriche. En plaine, c'est le peuplier surtout que l'on a multiplié. Malheureusement cette essence est attaquée par un ver qui en rouge les sujets et amène la mort de quantités d'entre eux. Ne distinguant plus rien, nous rentrons pour dîner et passer une bonne soirée. A demain la suite de mes observations.

Le lendemain il pleut encore ! C'est désolant. La matinée s'avance et nous ne pouvons sortir. Mais je ne perdrai pas mon temps. Puisque l'intempérie nous enferme dans la maison, parcourons celle-ci. Voyons les améliorations que M. de Presle y introduit. Il veut bien me guider dans cette visite domiciliaire et m'accompagner dans les diverses pièces en voie d'achèvement ; elles seront commodes et heureusement distribuées. Bientôt l'habitation sera vaste et en état de recevoir plus que jamais les nombreux amis de la famille et d'offrir un asile aussi spacieux qu'agréable à celle-ci, dans le cas probable d'un accroissement heureux et prochain de ses membres. Je donne également un coup-d'œil à la bibliothèque, à la salle d'études, au salon d'été. Partout l'ordre et un confort de bon goût. Une embellie se fait ; nous en profitons pour traverser la cour et gagner un vaste bâtiment où naguère étaient installés les ouvriers de la réserve, qui vient d'être supprimée, M. de Presle ne voulant plus conserver dans sa gestion immédiate que peu d'hectares de

terres destinées à être converties en prairies dont le foin sera vendu. La construction sert à présent à loger les colons d'une métairie nouvelle, remplaçant le faire-valoir disparu. L'habitation a quatre pièces mises à la disposition de la famille de travailleurs, maintenant installée. L'étable renferme un jeune taureau né sur le domaine, et de jolies vaches, tous appartenant à la race limousine. Dans la porcherie, nous comptons trois belles truies de race anglaise. Un magasin, dont les portes roulent sur des rails, permettant de les ouvrir et de les fermer à volonté facilement, contient des instruments améliorés et abrégiateurs : houe à cheval, pelle-rayale, trieurs, tarares, charrues Dombasle, herbes Valeour, ainsi que des chariots d'un usage avantageux. Tous ces engins sont régulièrement employés et avec empressement par les métayers, gent pourtant bien arriérée, bien réfractaire au progrès, suivant un cliché parisien, un peu démodé maintenant, mais que trop de personnes admettent encore avec une confiance absolue. Le séchoir à tabac s'étend au-dessus de cet emplacement. Il est vaste, clair et bien installé. Mon Amphytion est un des meilleurs et des plus habiles producteurs en ce genre du département. La culture de cette plante lui donne environ de 7 à 8,000 fr. par an.

Nous déjeunons. Le beau temps fait comme Marlborough, suivant la chanson : il ne revient pas. Attendons ! Enfin, vers deux heures, la pluie s'arrête un instant. Nous montons en voiture et arrivons bientôt à Saint-Aignan, chef-lieu, sous le rapport spirituel, de la commune d'Hautefort, dont il possède l'église paroissiale et le presbytère. A l'affût, au débouché, dans la vallée de l'Eau-Lourde, d'un ruisseau qui va rejoindre à peu de distance cet affluent de l'Auvézère, placé sur plusieurs routes, à portée d'une autre, au pied de la hauteur, et sûr de posséder bientôt une station du chemin de fer de Nontron à Sarlat, heureux

complément à son heureuse position, il accapara au passage le plus possible des privilèges qui sont réservés d'ordinaire au siège de la juridiction cantonale. C'est ainsi qu'il s'est emparé du bureau de la poste aux lettres et du point de départ et d'arrivée des diligences faisant le service de Périgueux à Hautefort, dont les habitants ou ceux qui veulent en sortir pour aller vers la capitale du département, sont obligés, suivant leurs moyens personnels, de faire soit à pied, soit à cheval, soit en voiture, au flanc de la montagne, un assez long trajet, que notre véhicule nous permet d'effectuer rapidement par un bon chemin aux lacets nombreux, sur les pentes rapides de la colline, couverte de ce côté d'arbres verts répartis en larges groupes. Sur le sommet évasé de la hauteur s'élevait jadis le fier castel du célèbre Bertrand de Born, le fameux troubadour du XII^e siècle, bon poète et intrépide guerrier, qui en était devenu possesseur par suite d'alliances avec la famille des Lastours, les premiers propriétaires connus de cette antique forteresse et dont l'un des membres, Golfier, dit « *Le Grand* » se distingua dans les guerres de Palestine en 1126. La vie de Bertrand de Born fut, on le sait, des plus agitées. Continuellement en lutte avec ses voisins, semant la division entre les cœurs de France et d'Angleterre, brouillant les fils du roi de ce dernier Etat avec leur père, les frères entre eux, il fut deux fois assiégé dans son manoir, par Richard Cœur-de-Lion d'abord, puis par Henri son successeur. Contraint de céder une dernière fois, il quitta sa féodale résidence et fut terminer sa vie tourmentée et remuante dans l'abbaye de Dalon, comme plus tard, sur un plus grand théâtre, ^{à Saint-Jude} devait le faire Charles-Quint. Il s'y cloîtra pour n'en plus sortir et y mourut sous la bure d'un moine de l'ordre de Cîteaux. Ses *Sirventes* sont parvenus jusqu'à nous, en très grande partie, mais il en est encore quelques-uns cachés dans des manuscrits ignorés.

Voici l'une de ces pièces de poésie la plus caractéristique, et à ce titre l'une des plus souvent publiées de toutes celles qui restent de notre ancienne littérature romane. J'y joins la traduction mot à mot qu'en a donnée Reynouard, au tome II de son *Choix des poésies des Troubadours*, et que M. Chabaneau, notre savant compatriote, a bien voulu me communiquer :

I

Bem platz lous doux tems de Pas-
(cor
Que fai feillas effors venir ;
Eplatz me quan uei la baldor

Delzauzels que fan retentir
Lor chan plo boscage ;
Em platz quan uei sobrels pratz

Tendas epauillos fermatz ;
E plai m'en mon coratge,
Quan uei per campagna rengatz,

Caualliers e cauals armatz.

I

Bien me plaît le doux temps de
[printemps
Qui fait feuilles et fleurs venir ;
Et plaît à moi quand j'entends la
[réjouissance
Des oiseaux qui font retentir
Leurs chants par le bocage ;
Et plaît à moi quand je vois sur
[les prés,
Tentes et pavillons plantés ;
Et plaît moi en mon cœur,
Quand je vois par les campagnes
[rangés,
Cavaliers avec chevaux armés.

II

Eplatz mi quan li corredor
Fan las gens e lauer fugir ;
Eplatz me quan uei apres lor

Gran ren darmatz ensems brugir ;

Eplatz me mont en mô corage
Quan uei fortz castels asejats

II

Et il me plaît quand les coureurs
Font les gens et les troupeaux fuir ;
Et il me plaît quand je vois après
[eux
Beaucoup de soldats ensemble
[gronder ;
Et j'ai grande allégresse
Quand je vois forts châteaux assiè-
[gés,

E ben totz es esfondratz,
E uei l'ost el riuage

Ques tot entornit clau de fossatz
Ab lichas de fortz pals seratz.

III

Atressim platz le bon seignor,
Quant es premiers à lanuair,
Ab caual armat, ses temor,
Caissi fai los siens enardir,
Ab valen uassalatge ;
Epois quel estors es mesclatz,
Casens deu casser acesmatz
Essegrel dagradatge,
Que nuls hom no es ran presatz
Tro que mâtz colps pres edmatz.

IV

Lanssas ebrans elms de color,
Escutz tranear adesgarnir,
Veirem alentrar del estor,
Emantz uassals ensem ferir,

Doul anaran aratge
Cauals dels morts et del naftratz,
É quan seran enlestor entratz,
Casens hom de paratge
Ne pens mas dasclar caps ebratz,
Q mais mors q uius sobratz.

V

Ious die que tan no me sabor,
A maujar, ni heure, ni dormir,
Com quan aug eridar : Alor !

O dambas dos partz et aug enguir,

Et murs crouler et déraciner,
Et que je vois l'armée sur le ri-
[vage

Qui est tout clos de fossés,
Avec des palissades de forts pieux
[fermés.

III

Egalement me plait le bon seigneur,
Quand il est le premier à l'attaque,
Avec cheval armé, sans crainte ;
Vu qu'ainsi il fait les siens enhardir
Avec vaillante prouesse ;
Et quand il est au camp entré,
Chacun doit être empressé
Et le suivre de près,
Car nul homme n'est bien prisé
Jusqu'à ce qu'il ait maints coups
(reçus et donnés.

IV

Lances et épées, haumes de couleur,
Ecus percer et dégarnir,
Nous verrons, à l'entrée du combat,
Et maints vassaux ensemble frap-
(per,

D'où iront à l'aventure
Chevaux des morts et des blessés,
Et lorsque le combat sera mêlé,
Qu'aucun homme de haut parage
Ne pense qu'à fendre têtes et bras ;
Mieux vaut mort que vif et vaincu.

V

Je vous dis que tout ne m'a saveur,
Manger, ni boire, ni dormir,
Comme quand j'entends crier : A
(eux !

Des deux parts ; et que j'entends
(hemir

Cauals noy p l'erbatge,	Chevaux démontés par la forêt,
Et aug cridar : Aiatz ! aiatz !	Et que j'entends crier : Aidez ! (aidez !
Euei cazer per los fossatz	Et que je vois tomber dans les (fossés,
Paues e grans p l'ombratge,	Petits et grands dans l'herbe ;
Euei los morts q pei costaz	Et que je vois des morts qui dans (les flancs
Allas penons an las condatz.	Ont les tronçons outre-passés.

VI

VI

Baros metetz en gatge	Barons, mettez en gage,
Castels, e vilas, e ciutatz,	Châteaux et villages et cités,
Ehaus e'usquers nous guerrejatz.	Avant que chacun ne vous guer- (royez

VII

VII

Papiol d'agradatge,	Papiol (1), de bonne grâce,
Ad Oc a No en vai viatz,	Vers Oui et Non va-t'en prompte- (ment-
Eil di que trop estau en patz.	Et dis-leur que trop ils sont en (paix (2).

(1) Papiol était le chanteur des poésies de Bertrand de Born et son messager. Originaire, croit-on, de Saint-Avit-Sénieur, canton de Beaumont, où l'on voit les ruines d'un vieux château portant son nom, lui-même, paraît-il, était trouvère. *Oui et Non* était le sobriquet donné par Bertrand au roi d'Angleterre.

(2) Au sujet des citations que je fais quelquefois des poètes du Moyen-Age qui ont brillé dans notre pays, M. Chabaneau m'écrivit les lignes suivantes, bien propres à réveiller le patriotisme local un peu endormi parmi nous souvent, quand il s'agit de nos vieilles célébrités : « Je serais heureux de contribuer, pour ma faible part, à remettre en lumière les anciennes gloires de notre cher Périgord. *C'était là*, au Moyen-Age, et dans les cantons voisins de la Corrèze, *que battait, on peut le dire, le cœur de la poésie si improprement appelée Provençale*. Je voudrais qu'on y songeât un peu chez nous et qu'un beau monument apprît, ou rappelât, à tout le monde un si glorieux passé. Il faudrait qu'on élevât sur une des places publiques

Voilà qui donne une idée suffisante du caractère de l'homme et de sa manière rageuse d'écrire. Comment n'a-t-il pas déserté le cloître pour aller se battre d'estoc et de taille avec quelque châtelain du voisinage? Comment n'a-t-il pas jeté la zizanie dans la communauté? Bertrand de Born obéissant à une règle monastique et demeurant en paix! C'est, à coup sûr, ce qui a hâté sa mort!

Après ce turbulent soldat et poète, Hautefort resta, près d'un demi siècle, à sa famille, puis passa par Marguerite de Born dans celle des La Faye, seigneurs de Thenon. En 1388, Marthe de Born de La Faye fut mariée à Elie de Gontaut qui prit à cette occasion les titres et armes du domaine de sa femme; en 1644, la terre d'Hautefort fut érigée en marquisat. C'est aux Gontaut d'Hautefort qu'appartenait la fameuse M^{lle} d'Hautefort, femme du maréchal de Schomberg. Enfin, en 1818, Mme Sigismonde-Laure-Charlotte de Gontaut d'Hautefort épousa M. le baron de Damas, lui portant en dot la terre et le château devant lequel nous arrivons.

Cet imposant édifice occupe un vaste espace, couronnant la cime du coteau. Reconstitué du xvi^e au xvii^e siècle, il offre la physionomie de cette époque et a

de Périgueux une statue à Bertrand de Born, et que, sur le piédestal pentagone, on sculptât cinq médaillons représentant chacun un troubadour de chacun de nos cinq arrondissements. Par exemple, Arnaud de Mareuil pour Nontron; Arnaud Daniel, pour Ribérac; Géraud de Borneil, pour Périgueux; Eloi Caïrel, pour Sarlat; Pierre de Bergerac, pour Bergerac. Le département de la Dordogne est le *seul* où pareil monument soit possible, et il devrait se le donner. » Cette observation a d'autant plus de poids, mérite d'autant plus d'être prise en considération qu'elle émane d'un savant professeur chargé de l'étude des langues romanes à la Faculté de Montpellier, à la source de la langue d'Oc, et parlant en pleine connaissance de cause.

été bâti sur l'emplacement même et sur les fondations de l'ancienne forteresse, dont les traces ne se voient plus qu'à la base des murailles, et notamment à la grande façade du nord, aux premières assises reposant sur les bancs de roche qui, dans plusieurs endroits, ont été creusés pour y établir des souterrains ou bien en extraire les matériaux nécessaires à l'édification du manoir disparu. Tracée depuis quelques années seulement, la belle route qui conduit au remarquable monument arrive, au moyen d'une longue courbe, à une première entrée conduisant par une terrasse bordée de grands murs à parapets, à un pont de pierre qui franchit le premier fossé, servant en avant de seul point accessible à la résidence. On pénètre ensuite dans une grande cour longue, sur ses quatre faces, d'un autre parapet surmontant une muraille d'une élévation considérable, en larges pierres de tuille. Ces enceintes, vers le bourg, offrent un aspect remarquable de force et de majesté.

Une tranchée profonde sépare cette esplanade du château, dans lequel on ne peut entrer qu'en traversant un second pont de pierre, défendu par deux tourelles et une muraille crénelée, percée de larges meurtrières. La porte, réédifiée sur l'emplacement de l'ancienne, est surmontée d'une inscription faisant connaître la date de son achèvement : 1588. C'est vers cette même époque que furent refaites, dans leurs étages supérieurs et dans leurs toitures, les deux grosses tours qui dominent le bourg d'Hautefort. Leurs charpentes qui, précédemment, devaient être aiguës, sont arrondies en forme de dômes et supportent des campaniles ou lanternes. L'extrémité opposée de chacune des deux faces latérales s'appuie en retour d'équerre, sur deux énormes pavillons carrés, faisant l'angle de la grande façade du nord, longue d'environ 75 mètres. Cette façade semble avoir été rebâtie, ainsi que les deux pavil-

lons d'escalier donnant sur la cour intérieure, vers les premières années du xviii^e siècle ; d'importants travaux ont été faits dernièrement au corps de logis central. D'immenses toitures en ardoise, comme celles de tout le château, surmontent la grande façade, dont l'aspect extérieur offre une certaine sévérité, mais aussi un réel et rare caractère de force et de véritable grandeur monumentale (1).

Pendant la révolution du siècle dernier, ce véritable palais en province subit un pillage général. Ses meubles, ses objets d'art furent enlevés, brisés ou rendus méconnaissables. Mais le bâtiment et ses abords furent préservés, ayant été déclarés propriété nationale, où l'on installa des vacheries et des prisons, pendant que les cours servirent à la tenue des foires et marchés. A la reprise de possession de cette demeure seigneuriale par ses maîtres légitimes, quelques réparations nécessaires eurent bientôt rendu sa splendeur artistique au majestueux édifice.

A la suite de l'insurrection triomphante de 1830, Mme la baronne de Damas, dont le mari, gouverneur du duc de Bordeaux, avait accompagné le vieux roi Charles X et sa famille en exil, vint avec tous ses enfants, bien jeunes encore, fixer son séjour dans le château de ses ancêtres, et dès lors cette magnifique demeure reprit le mouvement et la vie qui lui manquaient depuis longtemps ; le bourg lui-même sembla renaître et le pays fut comme transformé par une action bienfaisante partant de près et continue, au lieu d'arriver de loin et de ne se manifester que par intervalles, rapprochés il est vrai, comme auparavant. Les

(1) Cette description est presque textuellement tirée de celle qu'on lit dans l'album consacré au château d'Hautefort, édité, je crois, par les soins de son propriétaire actuel, M. le comte Maxence de Damas.

hôtes affluaient au manoir repeuplé, où l'accueil était toujours charmant pour tous sans exception, et d'où se succédaient sans cesse des secours pour la misère, de bons exemples et de bonnes œuvres. J'eus alors l'honneur, me trouvant dans le pays chez de proches parents de ma mère, d'être compris dans une invitation que reçurent mon oncle, ma tante et mes cousins, et d'aller passer avec eux huit jours au milieu de cette illustre famille, encore plus haut placée par le mérite que par le rang. Je me souviendrai toujours avec une vive reconnaissance de la manière affable avec laquelle j'y fus traité par ceux dont j'étais absolument inconnu la veille, de cette vie facile, gaie, que l'on nous y faisait, des attentions délicates et discrètes dont on nous environnait, de la simplicité pleine de grâce et d'attrait avec laquelle on m'y traita toujours, comme si j'avais été l'un des fils de la maison. La prévenance était incessamment sur notre chemin sans qu'il y parût ; à chaque instant, et de tous, propos affables et vous mettant à l'aise. On était chez de vrais grands seigneurs, on le savait, on l'aurait compris rien qu'à la tenue, à la démarche, à l'extrême politesse de tous, et nul, je l'ai souvent remarqué, n'en était embarrassé parmi les visiteurs qui nous arrivaient ; tous, au contraire, s'en félicitaient, tant le savoir-vivre exerce un suprême empire quand, et c'était ici le cas, il est joint à une extrême bonté native. J'aimais à me perdre dans les vastes salles aux immenses proportions, à admirer le magnifique portrait du roi Louis XVIII, en costume de souverain, peint par Gérard et donné par ce monarque au châtelain ; à parcourir à cheval, avec les jeunes gens, les environs, et à suivre même les parties de chasse pédestres sous la conduite d'un garde, devant lequel j'ai eu le plaisir de tuer mon premier lièvre qui, bien entendu, n'a pas manqué de figurer au dîner, deux jours après, comme plat d'honneur ! Ah ! que j'ai vu là défilier de per-

sonnages dont j'ai conservé le souvenir, posthume pour beaucoup d'entre eux, comme il l'est malheureusement pour la plupart de ceux qui m'avaient valu cette hospitalité gracieuse et de ceux qui me traitaient si bien, la noble châtelaine en tête ! Combien dans ma jeune imagination je faisais de plans de restauration complète de l'intérieur de l'édifice et de changement de ses alentours ! C'étaient des rêves éphémères et sans portée. Ils devaient être, avant peu, remplacés par une réalité meilleure.

M. le baron de Damas rejoignit, en effet, sa famille, et vint s'établir à Hautefort, quelques années après. Le pays apprit cette détermination de l'époux de l'héritière des Gontaut avec une joie qui n'était pas sans motif : peu d'hommes, en effet, ont fait plus de bien autour d'eux que ce noble et regretté vieillard dont l'inépuisable indulgence, la générosité, la loyauté proverbiales, laisseront toujours une forte et respectueuse empreinte dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Ancien ministre des affaires étrangères et de la guerre, pair de France, général distingué, ayant exercé de hauts commandements dans l'armée, illustré par l'importante victoire de Figuières, remportée pendant la guerre de 1823, en Espagne ; gouverneur sage, prudent et ferme de l'héritier présomptif du trône, il avait une réputation acquise de patriotisme et de capacité. C'est à son intervention bienveillante et empressée que le célèbre écrivain républicain A. Carrel, qui devait tomber, plus tard, frappé, dans un duel, par la balle d'Emile de Girardin, dut d'être gracié après avoir été par lui fait prisonnier, en combattant contre l'armée française, quelque temps après avoir quitté ses rangs où il servait comme officier. L'ancien émigré royaliste avait ainsi sauvé de la mort l'émigré démocrate, n'écoutant que la voix de son cœur et de l'humanité.

On espérait beaucoup de la présence et du séjour de

Héritier des anciens seigneurs dans le pays. On ne fut pas déçu. Toujours attentif à développer le bien autour de lui, M. le baron de Damas, s'associant à toutes les bonnes œuvres de sa digne compagne, en agrandit le cercle au profit des petits par la plus heureuse des institutions. Il imagina le Prêt d'Honneur, le fit naître et prospérer à Hautefort. Ce fut un véritable et utile coup de théâtre pour la contrée. J'ai déjà, dans une relation précédente, donné des détails étendus sur la manière dont fonctionne ailleurs cette œuvre éclosée dans ce château ; mais puisque nous voici à la source pure d'où, toujours limpide, elle s'est répandue sur divers points, examinons son début et voyons-l'y, parfaite déjà, jaillir de la hauteur, découverte et mise au jour par un homme avide de combattre pour assurer le repos d'autrui, de consoler et de soulager la faiblesse luttant contre la gêne et l'infortune.

C'est en 1844. L'usure règne, et, de ses griffes de fer, enlace une foule de petits commerçants et d'ouvriers ; elle tue l'agriculture et se repaît de son sang. Il faut venir au secours du malheur qui se débat en vain pour écarter la ruine imminente qui l'étreindra sûrement. M. le baron de Damas donne un corps à son idée généreuse. Grâce à lui, l'ouvrier et le cultivateur trouvent du secours dans des circonstances où il pouvait y avoir danger à courir pour leur honneur et leur propriété. La somme prêtée ne peut dépasser 150 francs, et le remboursement s'opère par annuités égales avec intérêt à 2 pour cent ; la durée de l'engagement est au plus de 10 ans, l'emprunteur restant libre de se libérer par anticipation. Les demandes de prêts doivent être adressées à un membre du bureau, lequel se réunit deux fois par mois, examine, le dernier dimanche de chaque mois, les requêtes adressées, les instruit et, en cas d'acceptation, y fait droit le premier dimanche du mois suivant. Le jour fixé pour le remboursement est le 25 dé-

cembre, fête de Noël. Si le montant du secours accordé se trouve fixé à 150 francs, c'est pour qu'en cas de mauvais vouloir de la part de l'emprunteur, il soit possible d'avoir recours au juge de paix ; mais quand on a de bons renseignements et si l'emprunteur a un fils marié, un gendre, ou encore son père, on fait des avances de 150 fr. à ces autres personnes de la famille, ce qui permet d'avancer 900 fr. dans la même maison. Les conditions du prêt sont les suivantes : l'emprunteur se présente avec son plus proche héritier, accompagné de quatre témoins domiciliés dans la commune. Le secrétaire de la Société dresse un procès-verbal du prêt consenti, mentionne les noms des membres présents du bureau et ceux des témoins. Il remet à l'impétrant une feuille de papier dont il conserve le double sur un registre, et sur laquelle se trouvent désignés : le montant du prêt, l'intérêt annuel et les annuités. Toute personne majeure peut faire une demande ; les mineurs également, mais pour ces derniers il faut l'approbation et le consentement des tuteurs. Voilà le plan du projet, plan suivi de point en point par l'exécution et pour lequel M. le baron de Damas a toujours fourni l'argent nécessaire, tant qu'il a vécu. Le nombre des prêts accordés est considérable, et les résultats obtenus sont magnifiques. Cette institution fonctionne toujours à merveille avec des résultats des plus avantageux pour ceux en faveur desquels elle a été combinée.

Ayant ainsi fondé d'une manière efficace une véritable banque rurale de crédit à l'honnête pauvreté, M. de Damas crut devoir prêcher personnellement d'exemple en faveur de la pratique agricole. La terre considérable dépendant du château d'Hautefort était, avec indifférence, cultivée suivant l'ancien usage, et mal, par des hommes qui rejetaient leur insuccès sur la nature du sol et les circonstances atmosphériques, sans rien tenter pour lutter et faire,

par des efforts intelligents, venir à eux la fortune, récompense souvent d'un labeur bien compris. Les métayers ne retiraient de leur travail peu raisonné, peu suivi, que d'infinies récoltes ne suffisant pas à leur assurer une misérable existence. Mais, le nouveau régisseur mis à la tête de la propriété depuis deux ans seulement, était un homme de beaucoup de sens et de cœur. M. Magneur s'entendit parfaitement et bien vite avec le châtelain, qui fit des avances considérables en tous genres aux colons, leur offrit des garanties de revenus, les encouragea sans cesse, et bientôt tout changea de face dans cette vaste exploitation où le zèle et l'ardeur remplacèrent l'insouciance et la mollesse, où de meilleures méthodes furent introduites, où la richesse ne tarda pas à couronner et à stimuler les agents électrisés par le succès. Aussi, dès le début de nos concours départementaux, une médaille de vermeil, second prix de culture pour l'arrondissement de Périgueux, vint-elle signaler à l'attention de tous nos agronomes, cette terre habilement dirigée, et lors du concours régional de 1855, le premier qui ait eu lieu dans notre département, une mention honorable lui fut-elle accordée par le jury gouvernemental. M. le baron de Damas nous fut enlevé malheureusement par la mort en 1862, mais l'impulsion était donnée, ne devait plus s'arrêter et son œuvre agricole lui a brillamment survécu, héritage pieusement recueilli, confié toujours à l'éminent praticien qui l'avait créé de concert avec l'homme de bien regretté. Deux ans après la disparition du vénérable auteur de cette salutaire rénovation, lorsque par suite de l'heureuse initiative de notre collègue M. Pichon, tombé trop tôt lui aussi, des prix spéciaux furent institués par notre Société départementale pour récompenser les métayers les plus méritants, ce fut à David, l'un des colons de la terre d'Hautefort, qu'échut la première palme disputée par plus de 160 de ses collègues de toutes les parties du Périgord.

A partir de cette époque, d'année en année, d'exposition en exposition, les lauriers de l'exploitation et de ses cultivateurs, toujours surveillés, guidés, attentivement régis, par l'honorable, actif et prudent M. Magueur père, furent croissant en nombre, et bientôt ne se comptèrent plus.

Aujourd'hui, c'est M. le comte de Damas, l'un des fils si distingués du restaurateur de la terre d'Hautefort, qui en est le possesseur. Gentilhomme accompli, ce descendant de deux des plus anciennes et des plus haut placées familles de France, a hérité de l'exquise affabilité, de l'esprit bienfaisant de son père et de sa mère si justement honorés. Ces éminentes qualités qui distinguaient si particulièrement M. le baron et M^{me} la baronne de Damas revivent en lui, précieux apanage venu de ses ancêtres de génération en génération, sans s'affaiblir jamais. Noblesse oblige et pour lui cette obligation est douce à remplir. Je l'avais vu presque enfant, il y a bien des années, à Hautefort ; depuis mon retour en France après un long séjour à l'étranger, où, pendant cinq ans et plus, des excursions lointaines, m'ont mis en présence de pays et d'hommes bien divers de nature et de caractère et dont je n'ai rapporté, avec une imparfaite connaissance de langues, presque oubliées maintenant, que le souvenir d'amitiés dont trop d'indulgence avait bien voulu me réjouir dans ces pérégrinations passagères, j'avais eu l'occasion de le rencontrer souvent en différentes occasions qui nous avaient mis en rapports fugitifs, et toujours heureux de le revoir j'espérais bien, ainsi que mon guide, son voisin, apprécié par lui, le trouver au château. Nous nous faisons une fête de visiter en sa compagnie, dans la tour à campanile de Pest, la chapelle où sont les mausolées de la famille, un autel enrichi de reliquaires, cadeaux de plusieurs papes, et dont le pavé présente des mosaïques où les lys de France se mélangent

en alternant avec les *forces* (1), armoiries de la maison d'Hautefort. Nous nous proposons de passer en revue, sous sa direction, la bibliothèque riche en ouvrages et manuscrits du plus grand intérêt pour l'histoire de France et locale, les vastes et fiers appartements où la noble fidélité de sa race a semé partout l'image de celui que sa naissance appelait à gouverner notre pays, et sur l'enfance duquel avait longtemps veillé le baron de Damas, le conduisant avec une fermeté prudente, un tact parfait à une virile adolescence pleine d'éclat et de promesses. Nous nous félicitons en pensant que nous allons passer là deux ou trois heures réconfortantes pour les âmes convaincues, n'importe à quelle opinion elles appartiennent, en présence des lâchetés et des palinodies honteuses qui, si fréquemment, affligent les esprits, triste infirmité de la nature humaine. Mais, celui que nous venions chercher, venait de partir quand nous arrivâmes et nous vîmes au loin sa voiture gravissant les pentes de la route dans la direction du sud. Nous nous éloignâmes avec regret et, passant par un beau parc dont chaque allée est munie d'un poteau portant une plaque indiquant le nom qu'il lui a donné, nous descendîmes à travers de beaux gazons et des luzernières sur lesquelles on répandait une chaude couche d'engrais pour les abriter pendant la saison froide. La terre dont dépendent cet enclos et cette lisière, continue, sans luxe, inopportun dans le pays, à florir par le colonage sous la surveillance d'un homme très actif et intelligent, M. Deschamps, successeur de M. Magueur fils, qui ne s'occupe plus que de ses propriétés après avoir lui-même, avec succès, suppléé son respectable père fort âgé et accablé d'infirmités. On y recueille du froment, du maïs, des pommes de terre, des fourrages artificiels. Le tabac y réussit bien, et y

(1) Terme de blason, signifiant tenailles.

prend un beau développement. Le choix des animaux de travail est parfait et celui des reproducteurs excellent. Les anciennes parties incultes de l'exploitation ont été, de longue date, semées en pins du nord et maritimes ; ces arbres y prospèrent à souhait.

La petite ville où nous fûmes bientôt, éparpille ses constructions aux pieds de la haute et grande demeure, monument historique classé, sous l'égide de laquelle elle est venue dans le temps, peu à peu, se grouper, lui demandant aide et protection.

C'est un chef-lieu de canton peu considérable et ne comptant que des habitations modestes, à part quelques unes assez élégantes. Ses rues sont étroites, rapides, tortueuses et passablement mal entretenues. Saint-Aignan, son su-bordonné, s'est emparé de l'église paroissiale, du pres-bytère et du bureau des postes, comme je l'ai dit tout à l'heure, mais Hautefort a conservé la mairie et la gendarmerie, de même que le prétoire du juge de paix. De plus, il s'y tient des foires importantes et il est le siège du comice agricole, dirigé par M. Villotte, lauréat de notre Compagnie ; il possède, en outre, les bureaux de la Société de secours mutuels et de l'administration du Prêt d'Honneur. On y voit une école très fréquentée, tenue par les Frères-Maristes dans un beau bâtiment, que l'on doit aux chate-lains. Enfin, il renferme, pour son ressort et celui de The-non, un hôpital des mieux desservis par les sœurs de Ne-vers. Au milieu de cet édifice, une chapelle bâtie en dôme le relève singulièrement. L'établissement affecte la forme d'une croix et a été fondé le 4 février 1669 par le marquis d'Hautefort, qui le dota largement en terres et en dressa le plan tel qu'il a été exécuté ; l'é-glise, dédiée à la T. S. Trinité au centre, la bran-che du haut sous l'invocation du Père Éternel, desti-née à onze vieillards, celle de droite appelée : la salle du

Verbe Divin, à onze jeunes garçons, celle de gauche sous la protection du Saint-Esprit, à onze femmes ou jeunes filles. Ainsi, trente-trois pauvres y devaient être abrités en mémoire des 33 années de la vie de N. S. Jésus-Christ. Le tout était placé sous la surveillance de l'évêque de Périgueux, du premier président du Parlement et des directeurs de l'hôpital général de Paris, chargés de le protéger et défendre au besoin et en outre de le faire visiter au moins une fois l'an par un délégué spécial, lequel devait y être logé et nourri pendant un mois s'il lui plaisait d'y demeurer ce temps. Cet inspecteur recevait deux cents livres pour honoraires. Un ecclésiastique désigné par l'évêque pourvoyait au service spirituel, un bureau de huit directeurs administrait et choisissait un receveur dont les fonctions étaient gratuites. Un portier était chargé de la surveillance des entrées et sorties. Les trois ailes dont il a été parlé plus haut ont vue sur l'autel, de manière que leurs habitants peuvent assister aux offices, et même communier, sans se parler et se mêler. Les hommes et les garçons ont une cour commune ; celle des femmes en est entièrement séparée. Le fondateur n'oublia pas de décider que l'instruction serait donnée aux hôtes de cet asile, d'un côté par un maître d'école, de l'autre par une institutrice, qui devaient de plus faire travailler ceux qui le pouvaient, les deux tiers du bénéfice acquis ainsi devant rester à l'hospice, le surplus demeurant aux auteurs de l'ouvrage en récompense et pour les stimuler à bien faire. Plus tard, le donateur ayant considérablement augmenté ses largesses porta le nombre des pauvres à recevoir à 60 en l'honneur des années passées sur terre par la Sainte-Vierge, et enfin à 69 (1), voulant, disait-il, enrichir de la bénédic-

(1) Toujours des nombres divisibles exactement par trois. M. d'Hantefort ne perdait pas un instant de vue son idée fondamentale de rappeler partout dans sa donation le mystère de la Trinité.

tion d'un pauvre chacune des années de sa vie. Mais les secours n'ayant jamais suffi pour l'entretien de tant de personnes, on s'en tint toujours au nombre de 33 d'abord fixé. Plus tard, l'administration spirituelle de l'hospice fut dévolue par décision de M. d'Hautefort à la communauté de prêtres qu'il avait établie pour la chapelle de son château. Peu d'années après, la juridiction et la direction de ce refuge de la souffrance passèrent à l'évêque de Périgueux. Les sœurs de Nevers y furent appelées en 1748 et le desservirent jusqu'à la Révolution. A cette époque, l'hospice fut sécularisé. Les sœurs de Nevers y revinrent en 1800 ; elles y sont encore aujourd'hui, mais les secours étant beaucoup diminués, le nombre de pauvres entretenus a été réduit à 20. Le service religieux est fait par M. le curé de Saint-Aignan et son vicaire. M^{me} la baronne de Damas a légué en mourant une somme de 3,000 francs à cet hôpital, après y avoir fondé une salle d'asile. A présent y sont joints, en outre, un pensionnat, un externat, une classe gratuite créés par les soins des religieuses, plus l'école communale de filles qu'elles dirigent aussi (1). L'on voit combien est grande l'importance de cette maison pour Hautefort et son voisinage.

La montagne sur laquelle le bourg repose, bordant le diadème de la contrée, appartient, ainsi que les terrains adjacents, à la formation des grès rouges colorant profondément le sol qui s'imbibe d'eau facilement et conserve une humidité tenace, au point d'offrir presque partout, en temps de pluie, des fondrières, à moins que le roc n'af-

(1) Ces lignes sont un résumé du chapitre remarquable consacré, par M. l'abbé Pergot, l'érudit curé-doyen de Terrasson, à l'hospice d'Hautefort, dans son intéressant et docte ouvrage sur les *Origines chrétiennes, des Hôpitaux*, etc., du Périgord.

fleure. Aussi, vu le temps qu'il met à s'assécher, est-il froid et assez difficile à travailler. Mais il est cependant loin d'être mauvais et, chaulé, produit d'abondantes récoltes. En moyenne, on en retire, semence déduite, de 13 à 14 hectolitres de froment à l'hectare. Nous cheminons sur une arête étroite courant entre l'Eau-Lourde et ses affluents, et d'où nous dominons, du versant gauche, que nous suivons, une vaste étendue de hauteurs et de vallons peuplés de bourgades, de hameaux et d'habitations ou de maisons d'exploitation. Non loin de nous est, dépendant de la Nouaillette, autrefois chef-lieu de paroisse, réuni maintenant à Hautefort, le Fornial, ancienne propriété de M. le docteur Faure, sous la Restauration oculiste de Madame la duchesse de Berry, homme distingué dans son art. Son successeur au Fornial, M. Prosper Gauthier, y pratique en grand l'élève du cheval; il a converti en prairies naturelles beaucoup de champs qui n'étaient propres qu'à cet usage; il entretient des poulinières et parfois achète de jeunes animaux qu'il garde un certain temps et fait grandir dans ses prés. Il s'occupe très activement de cette branche de l'agriculture.

A distance, à l'horizon, bien au-delà du cours du ruisseau, nous apercevons Salagnac et Sainte-Trie, qui dépendent du canton d'Excideuil. A Salagnac, on se trouve les restes du château de La Renaudie, appartenant jadis à la famille ancienne des Pasquet *à la plume blanche*, les terrains manquant de consistance, vu leur humidité, glissent au dégel et par les grandes pluies. Le rendement en céréales y est faible en poids et en quantité. Le bois, par contre, y devient magnifique. Le sol granitique et schisteux y est fort accidenté. De belles routes et des chemins vicinaux, ouverts depuis peu, ont rendu faciles l'exploitation des terres des vallons et le transport des bois. C'est surtout la sylviculture qui domine dans cette commune,

mais les soins donnés aux champs en taillis ou futaies y sont malheureusement à peu près nuls. Peu ou point de repeuplement ; les moutons, à la dent si fatale aux essences arbustives, y sont gardés presque toute l'année. Chacun trace à sa guise au milieu des plantations des sentiers ou même des chemins ; il en résulte que les jeunes pousses et les jeunes arbres sont dans le plus déplorable état. Dans ces derniers temps on avait, malgré la froideur du sol, défriché beaucoup de bruyères pour y planter des vignes, mais le phylloxera les menace et les gelées du printemps ne les épargnent guère. Les châtaigniers qui réussissent parfaitement donnent des fruits abondants et d'une belle grosseur. Les futaies renferment, outre ces arbres, le chêne, le frêne et le charme. Les coupes sont converties en charbon. Mais, par suite de la fermeture des forges, le prix des bois et des charbons est tombé grandement. De leur côté, les cerceles et les échaldas ont sensiblement perdu de leur valeur. Une foule de petites parcelles dans les vallons a été mise en prés.

Ce que l'on vient de lire au sujet de Salagnac se rapporte également à Sainte-Trie ; même sol, mêmes accidents de terrain, mêmes avantages, mêmes inconvénients, même culture, mêmes produits. On y pratique l'élevage du bétail et on y engraisse des porcs et aussi des bœufs avec des châtaignes.

Charmant au centre, et en cela différent, je l'en félicite, de ces fruits brillants enfermant un ver rongeur sous une enveloppe séduisante, et de trop de gens, dont l'extérieur prévenant, les apparences gracieuses, le masque honnête, cachent un cœur fétide pourri par tous les vices, le canton d'Excideuil nous montre ainsi l'extrémité de son vêtement terne et sombre du côté du sud, tandis qu'à l'ouest, où l'Isle, en le bordant, passe un mauvais quart d'heure, le même manteau n'a pas meilleure apparence.

Mais, quoique sa robe extérieure laisse à désirer, il n'en est pas moins très méritant dans l'ensemble et même, sur cette tunique simple pouvant le faire méconnaître de ceux qui ne le voient qu'en passant à côté de lui sans scruter sa valeur, de nombreuses broderies çà et là répandues, révèlent la richesse de cette terre, qui, malgré la *limousine*, blouse roide et sans apprêt, dont il s'enveloppe, est réellement une partie privilégiée du nord-est de l'arrondissement et renferme une population spécifique plus considérable que ne l'est, en général, celle de notre province prise en bloc. Que la baguette de fer des rail-ways, baguette magique parfois, vienne à le faire tressaillir par son choc électrique, vienne à disparaître enfin la crise agricole, et l'on apercevra resplendir les trésors qu'il renferme et qui, dès aujourd'hui, jettent un vif éclat, comme doivent le reconnaître tous ceux qui ont pu voir étinceler son écrin précieux, mi-caché de deux côtés sous une croûte rugueuse.

Revenons aux dépendances d'Hautefort.

Dans la même direction, mais beaucoup plus près de nous que Salagnac et Ste-Trie, se montre le château de Boysseulh, qui a donné son nom à la commune dont il fait partie. Celle-ci possède des grès rouges aussi propres à la polissure des marbres que ceux des Pyrénées. Le sol y est de la même couleur; sa nature et son aptitude productrice ressemblent beaucoup à celles des territoires des deux municipalités du canton d'Excideuil qui sont en vue et dont il vient d'être question. Peu de froment, quelques petites vignes sans grande valeur, des prés humides, une bourbe intense, où souvent, avant la création de bons chemins, les cavaliers s'enfonçaient avec leurs montures qui en avaient jusqu'au ventre; de grands bois venant magnifiquement, tel est son aspect. Le chef-lieu, sur le bord d'une route qui rend les communications faciles avec

les environs, n'a rien de remarquable. Le manoir, assez considérable, perd à se trouver si près de celui d'Hautefort, le roi de la montagne, et dont l'immensité l'écrase. Je le considère avec une joie mêlée de regrets, me rappelant les jours heureux que j'y ai, dans les temps, passés au milieu des membres de l'antique famille à laquelle, sans doute, il a dû sa fondation et qui portait son nom. Combien je m'y plaisais avec mes cousins, qui étaient aussi mes condisciples et mes amis de collège ! Nous n'avions pas alors les vrais soucis d'à présent, et l'espérance faisait, à nos yeux, miroiter un brillant avenir qui n'est pas venu. Depuis, la maison paternelle a cessé d'appartenir à ceux qui la possédaient de temps immémorial, et leurs successeurs sur ce sol, jusqu'à maintenant, n'ont pas été heureux. Aujourd'hui cette résidence appartient à M. Duvergier de Hauranne, qui en a fait l'acquisition naguère, ainsi que de ses dépendances. Celles-ci sont considérables, et en y rattachant la forêt de Born, et plusieurs parcelles achetées récemment, elles constituent un ensemble d'au-delà 1,200 hectares, c'est-à-dire, peut-être, la propriété territoriale la plus considérable du département. Son nouveau possesseur fait exécuter des travaux d'une importance majeure sur ses domaines. Par ses soins, une grange spacieuse de 24 mètres 50 de longueur sur 13 mètres de large, y a été construite. Les murs en ont 9 mètres d'élévation. Le milieu des bâtiments sert de dépôt. A chacune des encoignures se trouve ménagée à l'intérieur une étable de 7 mètres 15 de long sur 4 mètres 20 de large et surmontée d'un grenier à foin. Entre les compartiments règne un corridor de 3 mètres 60. Du centre de la grange il est facile de surveiller tous les bœufs, qui sont au nombre de vingt et peuvent facilement, avec une légère modification, permettant de rétrécir à l'intérieur le corps de l'édifice au profit du logement du bétail, être portés à 24. Ces bêtes à cornes sont de race limousine, que

M. Duvergier de Hauranne déclare être d'excellente qualité, et que son régisseur, M. Dufraisse, fin connaisseur en animaux de cette variété, sait parfaitement choisir. Les porcs entretenus sont d'origine anglaise. Pour les bêtes à laine, on a commencé l'essai d'un croisement de l'espèce du pays avec la berrichonne. On améliore les terres par le chaulage, et les prairies par l'action du phosphate qui donne un excellent résultat. L'honorable et sagace propriétaire, d'après une note qu'il a bien voulu m'adresser, reconnaissant, après expérience, que, dans ce pays, il lui serait bien difficile d'élever la rente de la terre, malgré l'abondance des prés, à plus de 30 à 40 francs par hectare, en moyenne, en raison de l'inclinaison du sol, de son humidité, du peu de profondeur de la couche végétale sur les pentes, et des pluies continuelles, a résolu de procéder peu à peu, renonçant, avec raison, à enfouir là de gros capitaux qui ne produiraient pas un revenu rémunérateur. Il avait amené, sur la terre de Boysseullh, des cultivateurs du Berry, mais ces travailleurs habitués à tout autre climat et à tout autres conditions d'exploitation que dans le pays où on les transplantait, n'ont pas tous également réussi. Ils ont voulu importer la grande culture dans les petites métairies, et il faut maintenant y renoncer. En outre, ils sont plus exigeants que les habitants de la contrée et leurs dépenses sont plus élevées. M. Duvergier de Hauranne, à son début, s'est ainsi heurté aux obstacles qui ont fait échouer tant d'entreprises de nouveaux venus en Périgord. Mais il a eu la sagesse de s'arrêter à temps, de voir le danger et de savoir revenir en arrière pour mieux manœuvrer plus tard. Il croit, tout bien pesé, tout bien considéré (ce sont ses propres expressions) que les perfectionnements les plus fructueux à introduire dans les domaines de Boysseullh seront : d'employer dans les prés les fossés pour le drainage, et d'y user largement du phosphate de chaux, naturel ou précipité; de

labourer les terres un peu plus profondément, quand la nature du sol le permettra, d'y étendre la culture des plantes sarclées, d'y propager le *Soja-hispida* qui y réussit à merveille, les vesces, l'avoine, et le seigle à couper en vert au printemps ; de mieux installer les bergeries, de mieux soigner les bêtes à laine, d'introduire des béliers sownthdown et charnois, la race de ces derniers étant celle qu'on préfère dans la vallée de la Loire. En même temps, il fait établir un four à chaux, entreprise des plus utiles. Il se dispose enfin à être prêt à profiter, dès son ouverture, du chemin de Noutron à Sarlat, appelé à procurer des débouchés nouveaux au pays, et, par suite, permettant de vendre à meilleurs prix les volailles, les œufs, les légumes, les fruits et les châtaignes elles-mêmes, « ces objets pouvant donner des résultats égaux à ceux de l'exploitation proprement dite » En conséquence, pour que ses arbres soient en plein rapport au moment propice, il fait planter le plus possible. Provisoirement, il interdit encore, suivant l'usage local, la vente des châtaignes, du bois, du beurre et des fromages, mais il entrevoit le moment où l'on pourra, tout au contraire, organiser en grand l'expédition du laitage et de ses dérivés.

Ce programme est sage dans son ensemble, et si des modifications partielles viennent probablement à y être jugées convenables plus tard, ce ne sera certainement que sur des points de détail. La sylviculture, l'élevage du bétail, le chaulage, l'extension des prairies artificielles, l'amendement des naturelles, seront, c'est à croire, toujours le pivot du revenu de Boysseulh, mais les produits accessoires ne sont pas à dédaigner et peuvent avoir un bel avenir, pourvu qu'on sache les soigner et les préparer convenablement, en donnant la préférence à ceux que le climat favorise sous le rapport de l'abondance, du mérite et que recherche le commerce. M. Duvergier de Hauranne

saura parfaitement, j'en suis convaincu, tourner l'écueil et arriver au succès, en procédant avec prudence et maturité. Nous voyons qu'il le fait déjà (1).

A droite de Boysseculh, sur un tertre élevé, ce haut et gracieux clocher nous annonce Teillots. Il surmonte une église toute neuve, en style roman, de proportions modestes, mais très jolie, dit-on, et que la paroisse, qui n'a pas

(1) M. Duvergier de Hauranne a bien voulu, cette année (1885), me faire parvenir plusieurs communications me mettant au courant des améliorations poursuivies par lui depuis mon excursion dans le pays sur sa vaste propriété de Boysseculh et Born. Je vais faire connaître, en résumant de mon mieux ces aperçus dignes d'intérêt, la marche et les vues de l'agriculteur intelligent et zélé qui s'efforce, avec constance et énergie, de relever de la décadence l'importante possession qu'il a depuis quelques années acquise dans notre département.

Le four à chaux établi par ses soins est, comme ceux de Négrondes et d'Argentan, à foyer circulaire et continu. Sa production est de 5,000 kil. de chaux par jour environ. La pierre pour la fabrication de la chaux grasse provient des collines d'Excideuil, St-Raphaël, Anlihiac et Saint-Aignan ; celle pour la chaux hydraulique, des environs de Cubas et d'Excideuil. Les fagots sont pris dans la forêt de Born, et la chaux peut être livrée à 4 fr. les 50 kilogrammes. La clientèle s'est rapidement formée, même dans la Corrèze, sur la ligne d'Orléans à Toulouse, cette chaux au bois étant supérieure à celle provenant des fours à houille. En peu d'années, toutes les terres de la propriété, entièrement dépourvue de calcaire, pourront être chaulées et les cendres servir pour la destruction des jones et carex dans les prairies humides.

Pénétré de l'idée juste que tout doit converger dans ses domaines vers le produit des bois et des prairies, M. Duvergier se propose de créer des prés partout où le sol est assez riche et assez frais, d'améliorer le système d'aménée des eaux, de favoriser l'écoulement de celles-ci, de donner, sous forme de composts, des terres, feuilles, curage de fossés, chemins et mares, coupés plusieurs fois et mélangés de chaux, aux herbages une partie de l'engrais d'ordinaire réservé aux terres arables ; de borner sa culture

de curé, doit, paraît-il, en grande partie à M. l'abbé Denevers qui la desservait en même temps que Coubjours, dont il était le pasteur titulaire. Le territoire de Teillots est assez semblable, pour les produits et la nature du sol, à celui de Boysseulh, mais il est d'une plus grande altitude et renferme quelques parcelles excellentes. Le froment y pèse

à quelques ilots semés en céréales, produites surtout en vue de l'obtention nécessaire de la paille, en y ramenant tous les trois ans des plantes sarclées ; d'élever beaucoup de bétail, d'espèces bovinnes et porcines, avec reproducteurs de race limousine pour les premières, de races anglaises pour les secondes, engraisant seulement les animaux défectueux ou hors d'âge ; de supprimer provisoirement les moutons, destructeurs des arbres et qu'on laisse aller dans les terrains, où ils contractent la cachexie aqueuse ; de conserver des pacages et litières, tout en diminuant leur étendue, mais en les aménageant mieux.

Il est également partisan de la replantation des châtaigniers trop négligés et qui, bien en rapport, donneraient des produits satisfaisants. Il compte border les chemins et les champs d'arbres fruitiers, pommiers, pruniers et cerisiers. Il s'est attaché à faire disparaître les entraves qui rendaient l'exploitation difficile, à faire arpenter et délimiter toutes les parcelles. Après trois ans de travaux constants exécutés par un géomètre, cette opération majeure est terminée et les plans sont complets.

L'exploitation et l'entretien des bois laissaient beaucoup à désirer, pour mieux dire n'existaient pas, ou se pratiquaient de la manière la plus vicieuse et la plus nuisible. La première pensée de notre collègue a été d'établir un aménagement régulier et des coupes rationnelles. Les bois chênes ont été divisés en trois séries dont chacune des deux premières, formant un bloc important, a été subdivisée, par deux grandes lignes forestières en croix de six mètres de large, et beaucoup de sentiers de deux mètres, tous à angles droits, en 16 coupes de conteneances à peu près égales et qui seront exploitées successivement, dans un ordre invariable.

Avant la coupe, le garde procède à un balivage général, laissant environ 80 arbres par hectare. L'année suivante un ouvrier bien surveillé parcourt la coupe pour élaguer les baliveaux jusqu'à la cou-

jusqu'à 80 kil. à l'hectolitre, tandis qu'il ne dépasse pas 70 ou 75 kil. dans la commune précédente. C'est dans les dépendances de cette municipalité, sur les bords du ruisseau le Dalon, qui le sépare du canton d'Excideuil, qu'était la célèbre abbaye connue sous le même nom que le cours d'eau qui l'arrosait. Il n'en existe plus que des ruines appar-

ronne, les branches basses sur tronc ; les intermédiaires ne sont coupées qu'aux extrémités afin de donner à la tête de l'arbre une forme à peu près ovoïde, suivant le système de M. le comte des Cars, l'éminent forestier. Cet élagage unique n'est pas renouvelé. Les bûcherons sont incités, par des moyens divers, crainte de retenues et appât de primes, à travailler mieux qu'autrefois. Les entreprises doivent être terminées avant la pousse du printemps. Pendant l'hiver qui suit la coupe et l'enlèvement du bois, on cure les lignes forestières et les sentiers, on rafraîchit les petits fossés de un mètre de longueur, remplaçant avantagusement les bornes.

Les châtaigneraies-taillis et les pinieres sont en dehors de ce règlement et ont un mode particulier de traitement et d'exploitation.

Quatre nouvelles granges ont été construites, ainsi que des habitations, hangars et abris pour les porcs et bêtes à laine. Trois moulins existaient sur la propriété, deux ont été réparés, dont un à deux paires, l'autre à une paire de meules ; il y a été joint un pressoir à pommes et à huile qui facilite le développement de la clientèle du meunier. Cette installation est regardée comme provisoire, M. Duvergier de Hauranne estimant que l'avenir est aux grandes minoteries ; il a cru devoir, rétablir un étang qui avait été desséché. Cette pièce d'eau, de 18 hectares de superficie, a produit cette année une pêche abondante.

Enfin, il a converti plusieurs colonies en fermes consenties à long bail aux travailleurs. Il pense avoir, en cela, prudemment agi, le métayage étant, suivant lui, propre aux pays pauvres et arriérés, ou bien aux pays riches et avancés ; le système préféré par lui pour Boyssesulh serait donc un système de transition.

La terre de Boyssesulh-Born se divise en une réserve et 24 métaïries. Elle possède, comme nous l'avons vu, deux moulins, trois étangs et un four à chaux.

tenant à M. le baron Curial, qui y possède une habitation. Ce monastère, où Bertrand de Born, au début du xiii^e siècle, termina paisiblement son existence orageuse, fut détruit en 1793. Son abbé périt lors de l'expulsion des religieux, étranglé par un jeune homme qu'il avait élevé ! Cette reconnaissance suffocante étonnera peut-être. Eh ! mon Dieu ! pourquoi ? L'on devrait être blasé sur l'ingratitude. Le bienfait attire plus fréquemment la haine que l'attachement ; puis profiter de la puissance de quelqu'un pour se faire combler de faveurs, en se prosternant à ses pieds, souvent avec la plus grande platitude, la servilité la plus abjecte, l'abandonner ensuite, le trahir, le vilipender, s'en débarrasser quand il est tombé, se faire de sa chute un piédestal, n'est-ce pas une profitable spéculation habituellement ? Elle est très prisée par la plupart des humains ; beaucoup la pratiquent, non pas toujours aussi brutalement que l'assassin dont je raconte l'exploit, mais avec une ardeur à laquelle l'on voit se livrer empressées des personnes qui se disent, et que l'on croyait, honnêtes, bien au-dessus de pareils appétits et de pareilles actions. Jeter des pierres à ceux qui ont été bons pour vous, dès qu'ils sont dans l'infortune, voilà ce qui semble naturel, comment agissent trop souvent les multitudes. N'importe ! Faisons le bien, c'est notre devoir. Peut-être, et nous devons nous en réjouir comme d'une rare bonne fortune, trouverons-nous sur notre route, par hasard, une sincère reconnaissance ; mais n'y comptons pas. La récompense viendra d'ailleurs que de chez les hommes.

Encore plus à l'est, s'infléchissant toujours vers le sud, et pénétrant en partie, comme un coin dans la Corrèze, Coubjours est fier de son église réparée à neuf, on peut dire reconstruite, par son ancien curé M. l'abbé Denevers, doué d'une immense charité. Cet ecclésiastique était l'un des meilleurs cultivateurs de tabac du département, et je me

souviens d'avoir bien souvent admiré les magnifiques produits en ce genre qu'il présentait à la table d'expertise, où ils étaient toujours classés au premier rang. Les bénéfices importants qu'il en retirait allaient tous, avec bien d'autres sommes encore, aux pauvres du pays et à l'entretien ou la réparation des édifices religieux.

Le sol est de même nature qu'à Teillots, mais meilleur dans l'ensemble ; le froment y réussit bien et pèse souvent jusqu'à 80 kilogrammes à l'hectolitre. Les noyers y sont superbes et donnent beaucoup. La commune doit ces avantages et d'autres à son altitude, qui la rend moins humide, et à des veines nombreuses de terres supérieures à celles de ses voisines placées sur la même formation générale, Salagnac, Sainte-Trie, Boysseulh et Teillots, surtout les trois premières, l'amélioration étant déjà très sensible dans la dernière ; mais il y a là aussi dans certains vallons, moins que dans les autres pourtant, des prés parsemés de joncs. On a, me dit M. de Presle, mon pilote et mon *cicerone* expert, me montrant et me dépeignant un pays qu'il connaît bien, la fâcheuse habitude d'arroser ces gazonnements en tous temps, sans avoir assaini leurs parties basses. Il en résulte que l'eau stagne ; les herbes fines n'y viennent plus, et lorsque les gelées printanières arrivent, les plantes sont brûlées par l'action du soleil sur les perles de rosée suspendues à leur extrémité ; mais toutes les prairies de Coubjours sont loin d'en être là. Bon nombre d'elles au contraire sont bien soignées et l'engraissement du gros bétail est, par suite, avec succès pratiqué dans cette portion du canton, où la vigne donnait aussi d'excellents rendements naguère. On y compte plusieurs agriculteurs distingués, parmi lesquels il faut citer MM. de Massacré (Gabriel) et Auvard. Le premier, au château de Coubjours, a grandement perfectionné la culture sur ses domaines. Il a planté d'abord beaucoup de vignes,

puis celles-ci venant à périr, il a mis une étendue considérable de terrains en prairies permanentes; il a popularisé dans ce coin de notre département, arriéré jusque-là, l'usage des instruments améliorés. Il emploie la faucheuse Wood, et loue dans les environs une batteuse à vapeur système Brouhot, à grand travail, qui rend de très appréciables services aux propriétaires. M. Auvrard habite le château de Puylavaysse, ancienne propriété des Beauroyre. Cet édifice est situé dans la Corrèze, mais tellement sur la limite de la Dordogne qu'une partie de ses bâtiments de servitude en dépend, ainsi qu'une petite étendue de la propriété qu'il commande. M. Auvrard, lauréat de l'agriculture en Bas-Limousin, a fait participer ce qu'il a de terres en Périgord aux progrès imprimés à celles qui complètent sa possession au-delà des frontières de l'arrondissement. Il a des vignes à cordon de cépages bien choisis et donnant de très bon vin. Il a considérablement accru ses prairies et avait établi d'importantes oseraies. L'osier se vendait bien alors et il en obtenait d'excellents résultats. Le commun servait pour lier les cerceles, le noir pour faire des paniers d'emballage et le blanc pour la vannerie. Mais les profits tirés de cette introduction sont aujourd'hui presque anéantis. On sait pourquoi. Le phylloxéra, les cerceles en fer ou réduit à peu de chose cette industrie, nouvelle dans la contrée, et c'est encore un malheur à déplorer.

En chaulant les terres, opération qui depuis vingt ans a fait de grands progrès sur toute la ligne que nous avons sous les yeux, on obtient des trèfles superbes et des fourrages aux plantes très variées, fort recherchés par les animaux. Ces fourrages mêlés aux châtaignes, aux topinambours et aux pommes de terre, qui forment une partie considérable de l'alimentation du bétail, donnent à celui-ci de très bonne graisse. L'élevage des jeunes veaux et génisses est d'une grande importance, de même que celui

des pores. Il constitue souvent le plus net du revenu des propriétaires.

Quittant l'observatoire d'où nous venons de considérer l'intéressant tableau déroulé devant cette pente, nous laissons bientôt derrière nous les dépendances de la mairie d'Hautefort, au sol fréquemment rouge, formé de grès bigarré, qui paraît en être la formation prédominante, de lias, de mollasse, de schiste ardoisier; chargé de minerais de fer et où l'on cultive beaucoup de pommes de terre et de maïs, à côté du froment, du tabac; riche en prairies, et où l'on faisait quantité de vin avant l'apparition du fléau. Nous entrons sur les appartenances de Badefols-d'Ans, qui leur ressemblent singulièrement sous le rapport du terrain et des produits. Nous traversons des maïs encore sur pied et que l'on commence à peine à récolter, de beaux champs de betteraves, également encore à ramasser, de grandes pièces de trèfle, des blés naissants, des vignes qui ne paraissent pas trop phylloxérées. Au milieu de cet entourage réjouissant pour l'agronome, malgré l'humidité trop tenace de la couche arable presque partout, nous arrivons au bourg, agglomération assez considérable et où se tiennent huit foires par an, outre un marché chaque semaine, le dimanche. C'est aussi la résidence d'un notaire. Une école libre de jeunes filles y est dirigée par des religieuses, à côté des écoles communales. Il y a deux places, dont la plus petite, et c'est une anomabe, est réservée aux réunions commerciales; l'autre s'étend devant l'église et le château. L'édifice paroissial est classé parmi les monuments historiques, ce qui ne l'a malheureusement pas préservé de *réparations* intempestives faites il y a 25 ans environ. Sa nef est romane; une coupole oblongue, de même style, domine l'avant-chœur au-dessous du clocher. Il y a de jolies grisailles et des autels satisfaisants, mais le dallage est déplorable. Les bas-côtés sont voûtés en nervure. Toute

la partie ancienne paraît remonter au ix^e ou x^e siècle. Ce temple, vénérable par l'antiquité de ce qu'il conserve de primitif, est sous le vocable, assez rare dans nos contrées, de saint Clodomir. Le château, fière forteresse des temps guerriers du Moyen-Age, a conservé son vêtement de combat. Ses tourelles, ses mâchicoulis, ses créneaux lui donnent un air martial imposant, et son donjon très remarquable, datant, paraît-il, du xiv^e siècle, a lieu de lui concilier l'estime et le respect des archéologues. Des bâtiments modernes y ont été joints. Il est fâcheux qu'il soit serré de si près par les maisons du bourg qu'il est difficile d'en faire le tour et de saisir tous les détails de sa physiologie. Ce manoir digne d'être vu, même après Hautefort, appartenait originairement aux Bonneguise et naguère à M. Ch de Beauroyre, notre ancien collègue, agriculteur zélé qui a donné le mouvement à l'amélioration de la culture du sol dans la contrée. Il avait fait construire de beaux bâtiments d'exploitation et rempli ses étables de magnifiques bestiaux parmi lesquels étaient des reproducteurs de l'espèce bovine du Limousin, admirablement choisis. Ses plantations de tabac étaient remarquables, et il en tirait grand profit. Son successeur dans cette propriété, M. Labrousse de Beauregard, marchant sur ses traces, a continué ses travaux et, entre autres, a créé de nombreux vignobles, objet des soins les plus assidus et intelligents. Mais il n'a pu maîtriser les progrès du phylloxéra, qui tend à détruire en ceci l'œuvre commencée et sagement poursuivie. Badefols-d'Ans est situé sur une haute colline; son territoire est très mouvementé; les céréales y viennent bien, la vigne y réussissait à souhait; les noyers donnent un grand produit et les bois y croissent parfaitement. La pierre du pays, désignée sous le nom de *castine*, est propre à la confection de la chaux hydraulique. Dans le voisinage du chef-lieu résidait, il y a peu de temps, un digne émule de

M. de Beauroyre en fait de progrès agricole, qu'ils favorisaient l'un et l'autre de concert et en amis pour le bien de tous. M. Ch. de La Rouverade, à Rafailac, avait, en effet, de belles plantations de tabac et avait fait construire pour cette solanée des séchoirs dignes d'être cités comme modèles. Ses animaux reproducteurs étaient excellents. Ses plantations de vignes étaient nombreuses, et dans les derniers temps encore celles situées sur une colline élevée nommé Coutils lui donnaient beaucoup de vin. Non content de toutes ces installations, il y avait ajouté l'établissement d'un moulin à vapeur, mais l'éloignement d'une gare de chemin de fer a fait abandonner cette entreprise. Aujourd'hui les héritiers de l'ardent innovateur demeurent à Bordeaux et ont affermé leur terre patrimoniale, un peu découragés, temporairement il faut l'espérer, par le mauvais résultat des foires, la mévente des grains et même des fourrages pour le placement desquels il nous faut aussi lutter avec l'Allemagne. O bienfaits du Libre-Echange, père de l'heureuse législation douanière imaginée en 1860, on ne saurait trop vous exalter !

Revenant vers notre point de départ en suivant le rebord opposé de la petite chaîne dans nous venons de parcourir le côté gauche, nous cheminons toujours sur un terrain rouge-brique et argileux, à travers de jolies cultures. Nous passons à la porte de M. de La Rochette, encore un des nôtres, et très zèle praticien, souvent récompensé dans nos concours pour ses animaux. Nous voyons chez lui de beaux champs bien soignés, des vignes en joëlles, des trèfles vigoureux pour la saison et une très remarquable plantation de pruniers. M. de La Rochette a beaucoup de ces arbres, des variétés de Reine-Claude et d'Agen. Pour le fruit de ces derniers, il a fait construire une étuve et obtient des pruneaux très marchands. Audessous de nous, dans un vallon verdoyant et sur un petit

monticule, est Nailhac, chef-lieu de commune, dont l'aspect, vu de cette distance, est assez gai. De nombreuses habitations d'apparence confortable lui font cortège, et de grands prés l'entourent en dominant un ruisseau qui se réunit à l'Eau-Lourde, auprès de Saint-Aignan-d'Hautefort, en baignant un pays fertile que savent exploiter convenablement plusieurs agriculteurs, parmi lesquels on ne doit pas oublier de citer MM. Samuel et Antoine Bonnet. Vis-à-vis nous, sur un tertre, est un village où la tradition assure qu'il existait un fort, aujourd'hui disparu, qui aurait été pour Hautefort un voisin redoutable. La vue des lieux, disposés comme les approches d'une citadelle, et quelques pans de murs émergeant çà et là, semblent confirmer la vérité du fait. Du point où nous parvenons, le château d'Hautefort nous apparaît dans toute sa gloire. C'est d'ici qu'il faudrait en prendre la photographie. Nous passons à ses pieds, auprès d'un Calvaire érigé par les soins de M. de Damas, et allons, en prenant la route départementale n° 4, de Limoges à Cahors, rendre visite à Cherveix, qui a droit à des respects tout particuliers en sa qualité de capitale d'une municipalité possédant la suzeraineté sur trois clochers rivaux. Cubas, Cherveix, St-Martial-Laborie, se suivant en ligne, se touchant presque, sont sous la même écharpe communale et se détestent cordialement. L'école est bâtie sur le bord de la route, entre le premier et le second de ces trois centres. Le plus éloigné, par lequel nous commençons notre visite à ces trois bourgades, Cubas se déploie, comme je l'ai dit plus haut, en belle ligne sur la voie publique. Outre sa carderie, l'on y voit une tannerie, plus un moulin. Dans le cimetière est une *Lanterne des Morts*, sorte d'édicule maintenant assez rare et dont j'ai déjà eu l'occasion de signaler l'existence de représentants près d'Atur et peut-être à Sarlat, encore a-t-on contesté la destination du dernier de ces petits monu-

ments. Celle du phare sépulcral de Cubas est, au contraire, aussi bien admise par tous que celle de son similaire d'Atur, et il semble dès lors que ce curieux vestige des mœurs anciennes aurait, comme celui de la commune voisine de Périgueux, droit aux titres et aux avantages de monument historique classé. M^{me} de Presle l'a fort habilement représenté dans un dessin qui a été communiqué à la *Société historique et d'archéologie*. La forme de cette colonne est évasée, plus étroite en bas qu'au milieu. Le bas est plein, le haut est creux. On plaçait la lampe en dedans par une ouverture ménagée sur le côté. La lueur montait de là jusqu'aux quatre petites fenêtres établies sous le couronnement, lequel est dominé par une croix. Cette lanterne était à portée d'un monastère de l'ordre de Fontevault, détruit vers 1793 et bâti tout près de la vieille église de Sainte-Catherine, qui s'effondra tout à coup, il y a quarante ans environ, vers huit heures du soir, un jour de frairie, sans que, heureusement, personne fût atteint. Le nom de Cubas vient du mot patois *cubo* (cuve), et lui a été donné parce que le village est situé dans un enfoncement entre les hauteurs qui s'éloignent à partir de là pour laisser à la plaine de l'Auvézère la faculté de se développer. Cherveix, traversé par un chemin conduisant à Excideuil, a, lui aussi, de beaux sites, de jolis jardins, et voit, cortège empressé, foule de maisons lui faisant la cour. C'est la résidence du maire, M. Mérilhou, notre collègue, fils d'un ancien garde du corps de Louis XVI et grand agriculteur. Il possède sur ses domaines une importante collection d'instruments de choix. St-Martial La Borie, qui vient ensuite, est le centre de l'exploitation si remarquable de M. de Presle. Chacune de ces trois sections possède des terrains d'une grande richesse, productifs en fourrages, grains, tabacs, vins, noix ; aucune d'elles n'a d'église passable. Toutes trois devraient en avoir, mais une en-

tente parfaite serait pour cela nécessaire, et le moyen de se concerter à l'amiable quand on est à couteau tiré ! Souhaitons que l'on parvienne enfin à vaincre l'animosité régnant entre les membres de cette confédération de groupes ennemis, et à faire régner la concorde, que demande pour elle au Ciel Notre-Dame de la Paix, dans la petite chapelle que M. l'abbé Verdeney, curé de la paroisse (1), a fait bâtir et placer sous le patronage de la Vierge, à l'angle de deux voies publiques auprès de Cherveix. En attendant, cette dernière fraction a son moulin sur la rivière, comme Cubas. Saint-Martial en a un aussi. Les habitants de chacune des trois localités unies, mais rivales, n'ont pas besoin d'aller faire convertir leur grain en farine chez leurs voisins. C'est une consolation ! La commune de Cherveix a quatre foires annuelles, dont deux seulement sont fréquentées.

Nous voici de retour. Reposons-nous en bonne compagnie et, nous rappelant avec plaisir les ^{Tels} ~~débats~~ de l'intéressante exploration que nous venons de faire, préparons-nous joyeusement à celle de demain.

Le temps est clair, l'air est vif ; décidément nous allons avoir une belle journée. Profitons-en. Dès que l'heure le permet, nous sommes aux champs, qui paraissent heureux de ne plus recevoir les ondées qui les ont énervés pendant toute une semaine. Nous nous sommes rendus à Vaures, dans la commune de Cherveix, chez M. Lagorce, ancien consul, possesseur d'une propriété remarquable, dont il est, pour ainsi dire, le créateur. Il a mérité, lors du concours départemental de 1876, à Saint-Astier, le second

(1) Plus tard directeur du *Prytanée* de Nontron, aujourd'hui supérieur de l'école secondaire libre de Saint-Joseph, à Sarlat, et missionnaire apostolique.

prix d'honneur, réservé aux exploitations ayant moins de cinquante hectares, dans l'arrondissement de Périgueux, haute récompense bien due aux travaux persévérants et intelligents d'un homme actif. Elle lui a été donnée pour l'extension de la culture des racines fourragères, pour avoir quadruplé le nombre des têtes de bétail entretenues sur son domaine, bien choisies, bien soignées; pour l'amélioration des constructions et de la viabilité, le drainage de cinq hectares, sa plantation de tabac, ses vignobles, l'introduction, l'installation et mise en œuvre de bons instruments, tels que herse, rouleau, batteuse fixe, pressoir, chaudière à distiller, pompe Noël; pour l'emploi des phosphates, l'augmentation du revenu net, porté de 4,600 à 4,200 fr. (1). Nous avons fort admiré les belles allées d'arbres verts et les pelouses charmantes qui précèdent son habitation, d'où le regard, errant au loin sur la vallée et les coteaux qui l'encadrent, aperçoit la demeure de M. Henri Chavoix, dont les métayers sont couverts de palmes remportées dans les luttes ouvertes entre colons, Le Temple à l'Eau, où M. Gay, toujours lutteur intrépide, obtient d'excellents résultats de ses heureuses combinaisons, Saint-Raphaël, perché sur sa montagne désertée naguère par les routes, mais auquel on vient enfin d'ouvrir un chemin d'accès, par les sommets, vers les communes voisines. C'est aussi dans cette direction, et de nouveau dans les dépendances de Cherveix, que sont les étables garnies de beau bétail qui ont valu de justes distinctions à M. Gabriel Combret, propriétaire au village de Bugeaud, et que se trouve, un peu plus loin, la ferme de Chavagnac, dirigée par M. Roche, qui l'a prise en location de M. Marc Lacrousille et s'y montre

(1) Rapport de M. le baron d'Arlot de Saint-Saud, *Annales* 1876, pages 630 et 631.

aussi vaillant qu'habile. M. Lagorce, malgré le moment un peu matinal auquel nous nous sommes présentés chez lui, nous a reçus avec grâce et empressement; il nous a entretenus des notables perfectionnements qu'il médite encore pour ses terres et ses prairies, se proposant d'irriguer ces dernières au moyen des eaux d'une source captée dans les hauteurs du voisinage. Nous avons, avec un vif plaisir, jeté sur ses plantations en cépages fins de la Gironde, qu'il conduit sur fil de fer avec une attention soutenue, d'après un bon système et qui lui donnent d'excellents vins souvent primés, un rapide coup-d'œil, regrettant d'être obligés de rentrer sans retard pour me permettre, ce jour-là même, de regagner Périgueux. Outre ses belles améliorations agricoles et l'élégance du logis, Vaures est digne d'une attention spéciale par une magnifique collection d'objets rapportés de la Chine où M. Lagorce a longtemps représenté la France dans un port important, collection bien au-dessus d'autres vantées et fort loin d'avoir pareille valeur. Je désirais beaucoup pouvoir rendre mes hommages à ce curieux musée, mais le loisir m'a malheureusement manqué pour me donner cette satisfaction. (1)

En revenant, nous nous sommes arrêtés un instant dans les prés de M. de Presle, qui les fait recouvrir, pour les fertiliser, de curures de fossés bien consommées, et envoie aux plus éloignés d'entre eux les eaux de la route au moyen de rigoles ouvertes de distance en distance à travers les champs. Ceux-ci lui produisent de 20 à 21 hec-

(1) Depuis que cette relation est écrite, nous avons eu le malheur de perdre successivement, et à peu de jours l'un de l'autre, M. le baron de Lamberterie et M. le consul Lagorce. Tous deux emportent nos regrets. Leur disparition est un coup cruel pour l'agriculture des cantons d'Exeul et d'Hautefort.

tolitres de froment à l'hectare, tandis que la moyenne n'est, dans les environs, que de 16 approximativement. Plus loin j'ai remarqué l'habileté pratique avec laquelle des fondrières avoisinant naguère le logis de notre collègue ont été converties en bonnes terres. Partout jardins et pelouses; tout est prévu, tout est mis en œuvre pour l'assainissement de l'habitation, dont les fenêtres ont leurs rebords taillés en biseau, ce qui ne permet pas aux eaux pluviales de pénétrer dans les appartements. Nous avons visité des terres que l'on chault abondamment et qui rendent en conséquence des céréales de qualité, battues, suivant la mode du pays, par la machine à vapeur que des industriels, au moment voulu, conduisent chaque année de domaine en domaine. Aucun détail, si minime qu'il soit, n'est négligé par mon hôte, aux yeux duquel rien n'est insignifiant de ce qui peut être utile le moins du monde. Sa terre a, d'un seul bloc, 435 hectares d'étendue; de plus, quelques parcelles y sont rattachées, mais à distance et, situées dans des sols différents, sont affectées à d'autres produits que ne l'est le corps principal de Saint-Martial-Laborie, lequel, lors du concours régional de 1872, a valu le prix d'honneur pour les propriétés cultivées par métayers à M. de Presle. Il a reçu à cette occasion un objet d'art, tandis que la prime de 2,000 fr. a été partagée entre ses colons Gargoly, Bellingard, Beauvieu, Gargaud, Bronilland, Rousseau, Sautet, Labadye et Chalard, disposition que je me permets de ne pas trouver parfaitement juste. Il me semble, en effet, que la récompense pécuniaire devrait être répartie, par portions égales, entre le maître et ses associés de culture, dont il est le directeur et le bailleur de fonds. Pour ce faire, il faudrait en accroître la valeur, de manière à la porter à 4,000 fr. Mais dans nos assemblées politiques, distributrices des faveurs du budget, est-on bien d'avis d'augmenter les encouragements à l'agriculture, en raison

de l'importance de celle-ci pour la prospérité de la nation? En 1872, Saint-Martial-Laborie qui, vers 1845, ne rapportait que 8,000 fr., était arrivé, malgré une diminution de superficie de cent hectares, opérée plusieurs années avant l'attribution de la palme au lauréat, à donner 12,000 francs. Moitié moins donc d'étendue, mais cependant produit valant moitié en sus de celui de l'ancienne propriété. Si le vieux bloc était resté tout entier entre les mains de l'heureux et sage concurrent, il aurait, au moment du concours, dû fournir 23,000 fr., c'est-à-dire près de trois fois au-delà de ce que l'on en retirait auparavant! Aussi l'honorable rapporteur d'alors, M. de La Massardière, a-t-il eu raison de terminer son appréciation sur l'œuvre de M. de Presle en disant que « la Commission de visite a été heureuse de rencontrer un homme qui, prenant généreusement part au mouvement agricole de son pays, démontre que le métayage a le droit de figurer parmi les moyens d'action de la culture améliorante, en servant de modèle aux populations rurales qui l'entourent. » Depuis ce triomphe légitime, le progrès n'a pas cessé de grandir, le bon exemple d'être largement réparti sur cette propriété, où l'on a vu, par une initiative heureuse, par des vues justifiées, par des combinaisons sages, s'accomplir, outre les améliorations que j'ai déjà citées, l'extension des prairies naturelles portées à 25 hectares, la construction de cinq maisons et sept granges de métayers, la plantation de peupliers, frênes et ormes le long de l'Auvézère, le creusement de fossés à ciel ouvert, empêchant la stagnation des eaux descendant des collines voisines, celui d'un grand collecteur arrosant une prairie de onze hectares d'étendue, la propagation considérable du trèfle de Hollande qui a fourni, en vente de graine seulement, jusqu'à 2,300 fr. ; celle aussi d'importantes luzernières, la multiplication des arbres fruitiers, particulièrement des pruniers, mis en place en grand nombre ; celle

des pommiers et poiriers. Déjà souvent lauréat dans deux concours brillants avant 1872, M. de Presle a continué à l'être depuis dans nos expositions et dans grand nombre de concours régionaux. Il était au premier rang il y a dix ans ; il s'y maintient résolument. Avec lui ses métayers se distinguent par leurs succès dans la culture, d'après ses inspirations, et par leurs victoires dans les exhibitions départementales. Tel maître, tels *colons*, voilà ce que l'on trouve chez lui, prouvant que les seconds sont d'ordinaire bons lorsque le propriétaire est instruit, complaisant, a du tact à leur égard et que les circonstances sont favorables à ce mode d'exploitation (1).

La commune de Cherveix est réellement séduisante. Elle renferme nombre de praticiens d'élite, le sol y est favorable ; on en exporte des fruits, de 600 à 800 hectolitres de froment, quantité de noix, plusieurs centaines de barriques de vin, beaucoup de bestiaux, de bois de chêne et de noyer ; l'industrie n'y est pas sans représentants, l'archéologie y trouve de curieux débris, la collection orientale de M. Lagorce y est digne du plus grand intérêt ; on est tout près d'Hautefort. C'est un plaisir de la parcourir et de l'étudier, ainsi que ses environs ; d'autant plus qu'on y est à merveille accueilli ; j'en avais la preuve depuis trois jours. Enfin, et cela fait son éloge à un autre point de vue, qui n'est pas des moins importants, c'est une des trop rares municipalités où le Prêt d'Honneur, cette admirable institution que l'on doit au vénérable baron de Damas, de bienfaisante mémoire, été introduite avec plein succès, pour le plus grand bien des petits. La différence qui existe entre ses

(1) Au dernier concours départemental agricole de Périgueux (septembre 1885), M. de Presle a encore remporté le prix d'honneur pour les domaines de plus de 50 hectares.

statuts, à Cherveix, et ceux de la *maison-mère*, si l'on peut ainsi parler de cette création charitable, consiste en ce que les prêts y sont consentis pour cinq ans seulement, et que l'intérêt est de 3 0/0. Les fonds de roulement ont été fournis par un certain nombre de personnes généreuses. Voilà de véritable fraternité ! Les remboursements annuels sont opérés à la Toussaint, et l'on peut dire que les pertes sont nulles, ne s'étant pas élevées depuis 1849, date de sa fondation dans la commune, à 150 fr. en tout. L'œuvre est donc en pleine prospérité, rendant d'éminents services. On voudrait toutefois que la juridiction du juge de paix pût s'étendre à une somme supérieure à 150 fr., parce qu'avec la discorde existant aujourd'hui dans les familles, il est très rare que l'on puisse maintenant prêter plus que ce chiffre (1).

Il m'eut donc été bien agréable de pouvoir prolonger mon séjour dans ce coin de terre, et je l'aurais d'autant plus désiré que j'aurais eu alors le plaisir de voir M^{me} de Presle, absente en ce moment, mais qui ne devait pas tarder à rentrer à La Borie. Par malheur, je ne pouvais y songer, devant être à jour et à heure fixes de retour dans mon ancien domicile, devenu désormais pour moi, par de tristes circonstances, simple résidence temporaire. Je pris donc congé, dans l'après-midi, de mes gracieuses hôtesse, et, accompagné de M. de Presle qui, très obligeamment, voulut me conduire lui-même en voiture, m'engageai sur la route départementale de Limoges à Cahors, me rendant à la gare de La Bachellerie, où je devais monter en wagon. Nous traversâmes d'abord St-Aignan. Cette succursale d'Hau-

(1) Comme j'ai eu l'occasion de le mentionner déjà, le Prêt d'Honneur existe également dans la commune voisine de Tourtoirac et au chef-lieu de l'important canton de Saint-Astier.

tefort a l'air déterminé. Bien qu'à peu de distance de son chef-lieu de mairie, auquel elle a, je l'ai raconté plus haut, soufflé déjà plusieurs attributs importants de suprématie, elle multiplie les écoles dans son étroite enceinte. A côté d'une dès maintenant en plein exercice, elle en bâtit encore une autre avec ardeur. Si les enfants de la commune ne sont pas instruits, ce ne sera pas faute de maisons d'instruction primaire. Six pour une population totale d'un peu moins de 4,800 âmes ! Il me semble que c'est assez. Entre St-Aignan et Hautefort, l'animosité va croissant. On fera bien de séparer promptement ces deux têtes faites si peu pour s'entendre sur le même corps. A l'une et à l'autre un tronc à part. J'aurais bien envie de m'arrêter un instant pour aller rendre visite à l'excellent M. Magueur qui a tant fait pour la prospérité de la contrée et qui a particulièrement élevé à un degré si florissant la terre de M. de Damas (1), dont les métayers vont de victoire en victoire sur la routine, enlevant à chaque occasion des lauriers bien gagnés ; mais nous nous laisserions entraîner par le charme, le temps passerait, le train aussi, car les chefs de gare et les mécaniciens sont implacables, et il me faut encore renoncer à ce projet. Je m'éloigne en maudissant l'exactitude de départ des convois qui s'éloignent à la minute prescrite. Où sont ces bonnes diligences dont les conducteurs complaisants attendaient des heures durant les voyageurs qui, pleins d'une politesse réciproque, attendaient à leur tour un temps infini que MM. les conducteurs voulussent bien les faire partir ?

(1) M. Magueur, après une vie de labours et de services rendus au pays, a remis le soin de la gestion de ses propriétés à l'un de ses fils, qui lui succède comme membre de notre Société. La terre de M. de Damas est, je le rappelle, maintenant après la retraite des vaillants MM. Magueur père et fils, dirigée par M. Deschamps.

La voie longe un vallon arrosé par un ruisseau tributaire de l'Eau-Lourde, s'élève au milieu des cultures, et bientôt nous apercevons tout Hautefort se pressant, comme un vol de tourterelles craintives, au pied de son vaste et imposant château. Prise, d'ici, la vue du chef-lieu de canton présenterait l'aspect le plus complet. Les noyers, amis de ce climat, se multiplient sur tous les points. Nous voici faisant le tour de Nailhac qui plaît tout à fait au passant par sa position charmante. Il y a de beaux champs de raves ; les vignes, nombreuses, n'ont pas l'air d'être trop atteintes de la maladie. Viennent ensuite de grands bois châtaigniers, dans lesquels foule d'excavations correspondent à autant de puits d'extraction de minerai de fer, production abondante du pays, l'un des premiers de France sous ce rapport. Ils se rattachent aux gisements de Ste-Orse, dans la justice de paix de Thenon. Ils ne sont encore exploités qu'en partie. Presque tous ces puits sont de simples fosses ou trous, dans lesquels il est fort aisé de faire un saut périlleux ; les autres sont traités avec plus d'apparat. On les recouvre avec des planches, on en extrait les richesses au moyen d'un treuil, et l'on va jusqu'à dire qu'on était parfois leurs parois avec des madriers, ce qui est le comble du luxe pour l'endroit. Le terrain se tourmente, devient d'aspect assez désagréable, avec des prés à la limousine mais arrosés seulement quand il pleut.

Au milieu d'un de ces maigres herbages, nous voyons une crevasse dont le fond poreux absorbe les eaux arrivant du voisinage et, ainsi que deux ou trois autres de dimensions moindres, les emmagasine au-dessous d'elle ; d'où, m'assure-t-on, elles vont reparaître à Vaures, alimentant ses fontaines. Nous sommes ici sur le versant opposé à celui des affluents sud de l'Eau-Lourde, et trottons sur la hauteur en présence de terres médiocres, généralement assez mal cultivées. Près de nous fonctionne un laboureur dont l'attelage

de bœufs est non moins inexpérimenté que son guide, si l'on en juge par les lignes fantaisistes qu'il trace sur le terrain. Plus près encore, deux ânes traient, sans s'en préoccuper, une charrue primitive, sur le mancheron de laquelle un paysan pose, je ne dis pas à puie, sa main gauche en regardant le ciel avec distraction. Je ne sais s'il se livre à des méditations poétiques, mais sa moisson n'aura, pour sûr, rien de digne d'être célébrée dans une églogue, venant à la suite d'un pareil travail. Sa vue me remet en mémoire les aventures de l'un de ses confrères dont l'histoire m'a, ces jours derniers, été contée dans la montagne. Notre homme, ami de la bouteille, pensant qu'avec le phylloxéra on n'a plus que peu de temps à jouir du vin, résolut de mettre ce court loisir convenablement à profit. Il but en conséquence, but et rebut encore avec une telle persistance, offrit à boire si souvent, que sa bourse fut vite à sec, son contenu s'étant évaporé dans les auberges, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ; l'habitude était si douce ! Une formidable addition, présentée par les *mastroquets* des environs, fut le résultat de cette persévérance, et notre cenophile se vit contraint, pour payer ses dettes, de vendre son unique paire de bœufs. D'en acheter d'autres, il ne pouvait être question. Cependant, après s'être ruiné presque pour boire, il ne fallait pas mourir de faim. Le besoin rend ingénieux ; l'ivrogne donc s'est fabriqué, pour son usage personnel, une charrue de circonstance. Il ne la traîne point ; il la pousse en avant, et Dieu sait quel ouvrage il fait avec cet instrument singulier, nullement abrégiateur du travail, auquel les rédacteurs de programmes de concours n'ont jamais songé dans leurs élucubrations, et dont l'apparence bizarre séduirait, à coup sûr, un amateur de vieilleries, s'il venait à le découvrir enterré sous un tas de bruyères décomposées. L'heureux chercheur ne croirait certainement pas, plein de joie, pouvoir se dispenser d'en

faire hommage au plus prochain musée, pensant avoir mis la main sur un engin préhistorique. — Comment se fait-il que le conducteur distrait d'un modeste équipage me rappelle l'excentrique charrue *devant les bœufs*, je veux dire devant son propriétaire la dirigeant Dieu sait comme, à bien des lieues d'ici ? Cela vient de ce que le labour que j'ai là sous les yeux est à peu près aussi régulier et profond que celui obtenu par le buveur incorrigible réduit à faire mouvoir seul son étonnant araire de circonstance. Et voilà comment la moindre chose amène dans l'esprit un rapprochement inattendu.

Nous laissons sur la droite la petite commune du Temple-La-Guyon. Son église, le nom porté par ses dépendances l'indique, est une ancienne construction des Templiers. Ce pays était autrefois traversé par une voie romaine.

Granges-d'Ans est à un demi-kilomètre. Pour lui faire honneur, nous pénétrons dans une étroite vallée au sol très fertile, où raves et betteraves sont fort belles, de même que les blés, nouvellement levés, mais où le progrès ne paraît pas avoir élu domicile, si nous en jugeons par les instruments primitifs que l'on manie tout autour de nous en nous examinant avec la curiosité de gens qui n'ont guère l'habitude de voir des étrangers. L'église du village est remarquable par son air lugubre à l'intérieur. Elle est humide, sombre, et a tout l'air d'une crypte. La voie romaine, dont les traces se retrouvent vers le Temple-La-Guyon, passait également à Granges, situé presque à la tête de la Soue, cette branche principale du Blême, qui nous conduirait promptement à Brouchaud si nous la suivions ; mais nous regagnons vivement la hauteur et filons au milieu d'un pays assez peu riche, ne tardant pas, néanmoins, à s'améliorer. En montant toujours, nous atteignons enfin le point le plus élevé, dans cette direction, de la chaîne de partage des bassins de la Vézère et de l'Isle.

La bise est piquante, et pourtant autour de nous rien n'est gelé ; les regains de tabac eux-mêmes, poussés sur les tiges non encore déracinées par les cultivateurs, sont d'un vert réjouissant. Le vent défend aux cristaux de glace de se former ici de bonne heure aux approches de l'hiver, et ne leur permet pas de le faire tard à l'arrivée du printemps. Aussi ce plateau dominant est-il chéri des viticulteurs.

Le château de Redon, appartenant à M^{me} Gibiat, veuve en premières noccs du fils de M. Johnston, riche Anglais établi pendant longues années à Périgueux, s'élève à peu de distance. Il a l'air assez considérable et paraît environné de belles plantations. Avant que les laines d'Australie vinssent faire aux nôtres une désastreuse concurrence sur nos marchés, on y entretenait un superbe troupeau de moutons qui produisait des bénéfices importants. A cette même époque, il existait sur cette terre un relais de poste aux chevaux qui fournissait beaucoup de fumier, permettant d'engraisser convenablement l'exploitation, fort vaste et montée en grande partie sur le modèle des fermes de la Beauce. Mais le *libre-échange* est arrivé, les diligences entre Limoges et Cahors ne marchent plus depuis 23 ans, et ces deux créations vitales pour ce domaine ont disparu.

La Chapelle-Saint-Jean, petite commune dont le chef-lieu n'est presque qu'un hameau, voit cet humble centre se presser amoureusement et frileusement dans un des plis de la haute plaine. Son territoire est couvert de vignes auxquelles le phylloxéra n'a pas encore causé de dommages bien sérieux ; en conséquence, la récolte en vins y a été, cet automne, passablement abondante, ce qui lui vaudra beaucoup d'écus. Il en est de même à Châtres, que voilà sur un piton orgueilleux, à l'orient, dans le canton de Terrasson, en Sarladais. Les habitants du pays sont

dans l'allégresse. Ils ont raison. Ah ! les heureuses gens (1).

Par la nature de son sol, La-Chapelle-Saint-Jean appartient à cette bande de terrains, pour ainsi dire de transition, qui s'étend le long de la base des plateaux primitifs du Limousin, au-dessous des sommets de la Haute-Vienne et à l'ouest de la Corrèze, entre les sols primitifs et ceux du Périgord proprement dits. Cette formation intermédiaire, qui se rallie à la partie du Sarladais touchant le pays de Brive, couvre environ les deux tiers ducanton d'Hautefort (115 kilom. passés sur un total de 175), du nord-est au sud ouest. Elle n'est pas homogène et renferme, avec le schiste ardoisier, presque pur à La Chapelle, des grès bigarrés, du lias, de la mollasse, contenant, par conséquent, en même temps que des roches fendillées chères à la vigne, des sols sableux et froids, d'autres calcaires, quelques-uns argilo-calcaires, des carrières de pierre à bâtir, des minerais de fer abondants et de qualité supérieure. Enfin, à Cherveix, sont juxtaposées de riches alluvions près de l'Auvézère et de l'Eau-Lourde. Il en résulte que si Boisseulh et Teillots, qui reposent à peu près uniquement sur le grès rouge, sont presque impropres à la production du vin, il n'en est pas de même ailleurs, où la vigne pousse très bien dans les bonnes expositions. Le froment y donne des produits qui ne sont pas sans valeur, et à Teillots même, d'une altitude plus considérable que Boisseulh, ce qui le soustrait partiellement à la trop grande humidité dont son voisin est affligé, il atteint un poids considérable, preuve d'une qualité supérieure. Dans cette zone, particulièrement au nord, les arbres devien-

(1) Il faut se souvenir que cette relation remonte à plusieurs années déjà. Depuis les choses ont bien changé, malheureusement pour la contrée.

nent magnifiques, surtout les noyers et les châtaigniers. Il faut espérer qu'on ne verra plus inconsidérément déraciner les derniers pour mettre à leur place, dans des sols impropres à tout autre produit, des céréales qui n'y peuvent réussir, comme on l'a fait en certains endroits. On élève et engraisse du bétail avec succès, surtout à Cherveix. Dans les environs d'Hautefort on s'occupe, en outre, de la reproduction et de l'élevage de la race chevaline. Les prés naturels de cette section, qui renferme les communes de Boisseulh, Teillots, Coubjours, Badefols-d'Ans, Hautefort, Cherveix, Nailhae, La Chapelle-Saint-Jean, c'est-à-dire huit sur les treize comprises dans le ressort de la justice de paix, sont étendus et les prairies artificielles ne manquent pas.

Au sud-ouest, comprenant les communes de Granges, du Temple-La-Guyon, de Chourgnac, de Sainte-Eulalie et de Tourtoirac, le terrain de transition disparaît et devient presque entièrement calcaire et argilo-calcaire pour les trois premières, calcaire, argilo-calcaire et d'alluvion pour les deux autres, dont les chefs-lieux se trouvent situés sur les bords de l'Auvézère. Là, sol et climat sont moins humides, et le plateau qu'occupent le Temple et Chourgnac, ainsi qu'une partie des Granges, est propice aux bêtes à laine, aux arbres fruitiers, à la jarosse, au trèfle, au sain-foin à deux coupes, qui entrent pour beaucoup dans l'alimentation du bétail, ainsi qu'à la vigne, qui y couvre de vastes espaces. Les prairies de Granges sont excellentes. Le Temple-La-Guyon, Sainte-Eulalie, Chourgnac, ont, de plus, beaucoup de bois. Mes lecteurs connaissent, du reste, déjà les deux dernières de ces communes, et Tourtoirac par la description que j'en ai faite il y a quelque temps.

En somme, traversé par de bonnes routes, généralement bien entretenues, le canton d'Hautefort est, dans son

ensemble, propre à toutes les cultures. On y élève et engraisse foule d'animaux; les pommes de terre, le maïs, les racines fourragères y sont en honneur. Il y a quantité de prairies naturelles, dont beaucoup, au centre, au sud et à l'ouest surtout, sont supérieures. Les prairies artificielles y sont multipliées avec succès. Les arbres fruitiers y sont propagés ardemment, le froment y réussit bien et s'y montre partout à l'exclusion presque complète du seigle; le tabac y donne des produits de haute valeur; quelques portions du sol y sont un peu trop sèches, d'autres, en plus grand nombre, un peu trop humides, mais en général la couche arable y est de nature satisfaisante et, avec de la chaux, on se débarrasse en grande partie de l'excès d'eau lorsque cet inconvénient se produit. Les noix donnent lieu à un grand commerce. Les truffes de la partie montagnaise sont de haut mérite, surtout celles d'Ecousac, dans la commune de Granges, et les truffières artificielles peuvent être établies avec toute chance de réussite sur la partie calcaire du ressort. Cependant le pays souffre; les vignes, qui donnaient de magnifiques récoltes, particulièrement dans les communes de Nailhac, Granges et La Chapelle-Saint-Jean, déclinent, grâce au phylloxéra. On avait fait pour leur extension de grands efforts, effectué d'immenses défrichements de landes, et l'on n'avait pas craint d'en installer sur des champs de céréales, sacrifiant celles-ci là où elles ne fournissaient que des rendements médiocres. On était récompensé de ces soins, de cette générosité pour elles; et voilà qu'au moment où l'on se jouissait, on tremble et l'on voit la ruine s'approcher au lieu de la richesse apparue d'abord et disparaissant comme un songe trompeur (1). L'engraissement du porc

(1) Voir plus haut la note relative à ce sujet.

n'offre plus que de minces profits, par suite du libre-échange. Celui des bêtes à cornes devient onéreux dans bien des circonstances ; l'élevage est souvent aléatoire, le prix du froment fléchit, celui du bois est dérisoire, les traités de commerce permettant à l'Allemagne d'en introduire de tout préparé, formant même des meubles confectionnés, coûtant moins que le nôtre brut ! (1) Ce sont là de grands maux, appelant de grands remèdes, une révision énergique, dans le sens compensateur, de conventions douanières insensées, et la découverte d'un moyen efficace qui puisse sauver les vignobles dans cette région montueuse où la submersion ne peut être employée pour les préserver. En effet, les terrains calcaires affectés à la vigne y sont presque exclusivement, et nécessairement, sur les hauteurs, hors de la portée des cours d'eau, la plupart d'ailleurs insuffisants pour pareille tâche. Les cépages américains seraient-ils une sauvegarde réelle dans le pays ? On ne paraît pas y compter beaucoup jusqu'à présent, et l'on se contente jus qu'ici de multiplier les joëlles, d'augmenter les fumures et d'y joindre divers ingrédients de nature à accroître la vigueur des souches, tels que chiffons de laine, de cuir et autres déchets animaux de même sorte. L'épreuve que subit l'agriculture du canton est donc sérieuse et rude, mais le courage est à la hauteur des circonstances. Je viens de citer les noms de nombreux praticiens qui, loin de désertier la lutte, l'y soutiennent

(1) Une loi, promulguée récemment (1885), vient, sur quelques points, d'atténuer la crise en ce qui concerne les bestiaux et le froment, pour lesquels elle élève, bien qu'insuffisamment encore, les droits d'entrée en France. C'est un premier pas, et il est à souhaiter que, rendu plus efficace par une augmentation nécessaire des taxes votées, il soit suivi d'autres dans le même genre, s'étendant à plus de produits agricoles.

de divers côtés. Espérons qu'ils recueilleront le fruit de leurs travaux, de leurs soins constants, de leur infatigable vigilance, de leur esprit résolu de recherche, d'études et de fructueuses observations. On peut tout attendre de leur dévouement et de leur courage. Tandis qu'ils donnent le signal et l'exemple de l'assistance au travailleur peu fortuné par la multiplication de cette véritable banque du petit agriculteur, nommé le Prêt d'Honneur, noble et généreuse institution imaginée dans l'intérêt du pauvre par le plus éminent châtelain de la contrée, et dont ils ont fondé des succursales à Cherveix et à Tourtoirac, ils soutiennent activement une Société de secours mutuels des plus utiles ; ils font naître par leurs conseils, leurs pratiques réussies, l'esprit de progrès chez leurs colons, où cette lumière rayonne de plus en plus. Ils combattent et atténuent, autant que possible, la funeste rareté de la main-d'œuvre par l'emploi de machines répandues dans toutes les directions et dont on trouve, entre autres, un véritable et complet assortiment à Cherveix, où les propriétaires mettent en œuvre : pressoirs Mabile, batteuses et cribles à vapeur, trieurs de grains, charrues perfectionnées, herses des meilleurs modèles, semoirs, faucheuses, rateleuses, rouleaux, pelles-ravales et autres. Qu'on leur apporte donc aide, car non seulement ils s'aident eux-mêmes, mais ils viennent, de plus, grandement au secours des autres.

Formant dans sa majeure partie plateau, promontoire élevé, séparant les bassins de l'Auvézère (de l'Isle par conséquent), et de la Vézère, le plus grand courant du Sarladais vers la Dordogne, et s'abaissant dans la direction des vallées importantes de ces rivières, au sud et à l'ouest, ce groupe de communes est, malheureusement, arrosé d'une manière incomplète. Dans le nord le Dallon, accourant de la Corrèze, le sépare, en longeant les frontières septentrionales de Teillots et de Boysseuilh, de celui

d'Excideuil ; un peu plus bas l'Eau-Lourde, qui prend naissance aux confins orientaux du territoire de Badefol-d'Ans, se grossit d'un ruisseau venant des bois de Boysseulh, passe près d'Hautefort, reçoit vers Saint-Aignan un affluent qui lui apporte le tribut de deux déversoirs dans lesquels se réunissent le superflu de plusieurs fontaines se creusant un chenal et tournant, l'un à droite, l'autre à gauche (vers Nailhac), l'arrête qui court de Badefol-d'Ans à Hautefort ; puis, à partir de ce point, devenue digne de considération, elle se dirige sur l'Auvézère et le joint entre les deux bourgs rivaux, et rivés l'un à l'autre, de St-Martial et de Cherveix. Au sud-ouest la Soue, à peine sortie de terre, quitte le canton pour entrer dans celui de Thenon, tandis que du nord-ouest au sud, l'Auvézère, récipient de toutes ces rigoles plus ou moins fortes, plus ou moins approvisionnées, baigne Cherveix, Tourtoirac et Sainte-Eulalie. Enfin, au midi, les deux caniveaux dans lesquels coulent des filets auprès de la Chapelle-St-Jean, passant chacun d'un côté différent du village, ne deviennent dignes de porter le nom de lits de ruisseau que lorsque, entrant dans le canton de Terrasson, ils n'ont plus qu'un trajet commun qui s'allongeant du côté de la Vézère, s'élargit pour faire place à un autre qui vient de Châtres et gagne le canal rempli par le Cern se rendant à Condat. De ces cours d'eau, deux seulement, l'Auvézère et le Dallon, ont quelque importance au point de vue de l'industrie. Le second met en mouvement deux ou trois moulins avant de pénétrer dans le canton d'Excideuil où il finit son existence. Le premier fait marcher de nombreux établissements de meunerie, de tannerie et de carderie. C'est dans ces usines que se résume l'activité des fabriques cantonales, concentrées surtout à Cherveix qui, par sa position sur la rivière et deux des principales routes qui sillonnent la contrée, l'excellence de ses terrains divers, tient encore ici la tête quoique ayant

des rivaux sérieux. Un moulin à vapeur avait été monté, comme je l'ai dit, à Badefol-d'Ans, par l'honorable M. de Larouverade, mais n'a pas réussi. On exploite d'assez nombreuses carrières de pierres à bâtir et il y a l'indice de quelques autres minéraux qui, peut-être, pourront être l'objet de tentatives avantageuses. Les mines de fer sont fort nombreuses et d'une extrême richesse, jointe à un mérite supérieur du métal, mais là aussi le Libre-Echange a exercé la plus funeste des influences. Une seule forge reste ouverte, celle de Savignac-Lédrier, et elle est bien loin ; celle d'Ans a, depuis deux ou trois ans, éteint ses feux, et le minerai qui se transportait naguère encore à Decazeville et jusqu'à Fourchambaud, reste caché sous terre, trésor inutile. Ses propriétaires qu'il enrichissait autrefois n'en tirent plus un sou, tandis que le mauvais fer anglais, les fers de Suède et d'ailleurs envahissent nos marchés en ruinant nos industriels nationaux.

Depuis un siècle, la population du canton a diminué sensiblement ; à partir de 1870, elle a notamment décréu de 470 âmes jusqu'au dernier recensement, qui date de l'année présente 188~~8~~⁷, où l'on a constaté un nouvel affaissement de 57 personnes en moins, comparativement à 1876. Mais si l'on remarque qu'il y a trois ans, une portion de la commune de Ste-Eulalie, renfermant 200 personnes environ, en a été distraite pour être réunie à la commune de St-Pantalay-d'Ans, canton de Savignac, la diminution réelle de la population du canton d'Hautefort, depuis 1870, se réduit à 270. C'est trop certainement, mais pourtant moins qu'on n'aurait pu le craindre dans les circonstances défavorables où s'y trouvent l'agriculture et l'industrie. En l'état actuel il y a même comme un espoir d'augmentation sur plusieurs points, et la contrée renferme toujours des parties florissantes où le nombre d'habitants est assez dense. En tête est Cherveix, le pays le plus favorisé à divers égards, ainsi que

nous l'avons vu, et qui ne compte pas moins de 84⁴ habitants au kilomètre carré, bien que ce soit son territoire qui ait le plus souffert de l'exode ; viennent ensuite Ste-Eulalie, le Temple La Guyon (celui-ci en montagne), Hautefort, le chef-lieu ; Badefol-d'Ans, qui en comptent 68, 66, 65 et 63 au kilomètre carré. Les autres vont de 58 à 40 pour cette même superficie, sauf Boyssoulh, qui n'en a que 31. L'ensemble du ressort donne 54 habitants au kilomètre, chiffre un peu supérieur à celui de la moyenne générale du département. Il y a donc des éléments de vie sérieux dans le pays. Les habitants espèrent que les chemins de fer vont y amener une prospérité générale et une population sensiblement plus nombreuse. Nous le souhaitons parce qu'il le mérite, quoique les voies ferrées ne soient pas toujours aussi salutaires que l'on se l'imagine avant leur fonctionnement, aux cantons essentiellement agricoles comme celui-ci.

Pendant que nous considérons les champs agréables et riches qui nous entourent, où les vignes aiment à croître, mais commencent à ressentir les atteintes du fléau qui a déjà détruit quelques-unes d'entre elles, les carrés de navets, de trèfles, de froment, tout chargés de noyers dont l'ombrage couvre par trop les récoltes qui leur demandent grâce, que nos yeux se reposent sur les prés du sein desquels s'échappe l'eau des fontaines qui, se groupant plus bas, se creusent des sillons constituant des ruisselets coulant au sud, et que nos regards se perdent sur les horizons lointains, nous abandonnons le canton d'Hautefort en courant sur une pente longue et rapide qui contourne les flancs de la montagne. A chaque instant se révèlent des beautés nouvelles et d'heureuses surprises. Nous arrivons ainsi dans le bourg de St-Rabier (Saint-Gabriel en français) qui, suspendu presque au-dessus du vallon venant d'Azerat, considère curieusement ce qui s'y passe et est

un des joyaux du pays de Terrasson. L'agglomération est assez importante, renfermant 360 habitants. L'église, comme perdue au milieu des maisons, est en mauvais état et n'a rien de remarquable, si ce n'est son portail qui date, croit-on, du XII^e siècle. Il existait autrefois dans ce centre un château, démoli depuis bien des centaines d'années. Sur ses ruines s'élève une gracieuse habitation entourée de jolis bouquets d'arbres et dans une heureuse situation. Elle appartient à la famille Chabannes-St-Georges. En opérant des fouilles pour enlever du vieux cimetière les dépouilles qu'il renfermait et les transporter ailleurs, on y a découvert un ossuaire dont on a retiré une urne qui a été conservée avec ce qu'elle contenait, et un chapiteau de style corinthien. St-Rabier avait jadis un hôpital dont une de ses ruelles porte encore le nom. Il s'y tient une foire assez importante le 29 janvier. Situé sur un plateau, ce chef-lieu de commune est à 254 mètres d'altitude et à l'exposition du levant; son territoire embrasse une superficie de 4,600 hectares et compte en tout 4,266 habitants, soit près de 80 au kilomètre carré. Le sol en est très accidenté, coupé par de nombreux vallons dont quelques-uns sont très profonds; il est traversé par deux ruisseaux peu considérables coulant du nord-ouest au sud-est pour aboutir au Cern qui se jette dans la Vézère près de Condat. L'eau de source est abondante, fraîche et délicieuse à St-Rabier. On y récolte beaucoup de noix, de prunes, de fourrages naturels et artificiels; des fruits de toute espèce mais en petite quantité; du maïs, des pommes de terre, des haricots. Le froment n'y produit guère que 8 hectolitres de revenu brut à l'hectare, soit semencé déduite, approximativement six et demi; le bétail y est assez nombreux. D'après un relevé qu'a bien voulu me fournir l'honorable M. Froidefond, auquel je dois à peu près tous les détails que je donne sur la municipalité dont il est le chef, l'on y

comptait au moment de mon passage environ 40 têtes de l'espèce chevaline, 30 mulets, 115 ânes ou ânesses, 1,000 moutons ou brebis, 200 porcs ou truies, 280 bœufs ou vaches, 40 chèvres et plus de 3,700 têtes de volailles de toute espèce. Il y avait aussi 70 ruches à miel. Mais la grande richesse de ce pays, argilo-calcaire et argilo-siliceux, était le vin. Depuis vingt ans on avait en masse défriché bois et bruyères, pour les convertir en vignobles, et le mouvement de la voie ferrée, dont une station importante sur ses dépendances, quoique portant le nom de La Bachellerie, facilite beaucoup le débouché, venant en aide, la situation de la plupart des familles avait heureusement changé; le bien-être était devenu général. La vigne alors n'occupait pas moins de 650 à 700 hectares de la surface de la commune; aujourd'hui 50 hectares ont dû être arrachés, 200 viennent de disparaître complètement, 250 au moins sont gravement atteints par le terrible fléau. Naguère, l'hectare de vignes fournissait 25 hectolitres de vin, il n'en produit plus que dix en ce moment! Le prix actuel est de 40 francs les cent litres; mais combien de temps y en aura-t-il encore sur ces coteaux si fiers récemment des flots rouges coulant de leurs futailles? A moins de circonstances particulières, qui l'exigent absolument, ne confions jamais, en Périgord, l'avenir de notre fortune agricole à une seule branche de produit.

Nous continuons notre course, plongeant toujours de corde en corde, allant de zig-zag en zig-zag. C'est là qu'on peut apprécier l'avantage du frein élastique pour les voitures, inventé par M. Lachaud, d'Hautefort, médaillé par notre Compagnie, et employé régulièrement déjà depuis quelque temps avec succès par de nombreuses entreprises de transports, entre autres, nous a-t-on assuré, par celle des omnibus de Paris. Enfin, nous entrons dans la gare, dite de La Bachellerie, près d'un ruisseau fils des monta-

gues arrivant pour renforcer le Cern et lui permettre d'entrer dans la Vézère avec plus de dignité. Le train devrait être arrivé pour repartir dans deux ou trois minutes ; il n'a pas encore paru. Pourtant le sifflet de la locomotive et un immense panache de fumée flottante annoncent son approche, mais le rayon qu'il parcourt est si long, la rampe qu'il gravit est si forte qu'il lui faut plus des deux tiers d'un quart d'heure pour toucher le point d'arrêt. On me fait prendre place dans un wagon de seconde classe, et puis... . l'on recule de 500 mètres pour aller chercher de l'eau ; quinze minutes encore de perdues ! Il eût été plus simple de me laisser sur le quai de la station ; je m'y serais moins ennuyé. Mais qui peut comprendre les injonctions et les règlements de la Compagnie du chemin de fer ? M. de Presle s'est éloigné ; je reste seul dans mon coin à croquer le marmot, et ne m'y plais nullement. J'attends patiemment que l'on veuille bien se décider à partir. A trois heures 20 minutes la cloche sonne, et nous nous mettons en route pour monter à Thenon, gravement, lentement, solennellement. Nous prenons naturellement, après cet effort, quelque repos à la halte décorée du nom de la petite ville voisine, puis paisiblement gagnons Milhac. A partir de ce point nous allons un peu plus vite, mais j'ai tout le temps, néanmoins, de considérer St-Pierre, qui s'accroît, s'embellit et à une des extrémités duquel on bâtit un petit castel d'un style original, Niversac, St-Laurent, Le Colombier, où je constate avec regret l'incurie des nouveaux propriétaires de ce bien, que j'aimais et soignais avec une attention toute particulière. Il est cinq heures et demie du soir lorsque nous arrivons à Périgueux. Je me rends chez moi, dîne et, voyant le soleil se coucher, je prends le parti d'en faire autant. Deux grands flambeaux qui disparaissent à la fois ! La terre, à coup sûr, est émue profondément de se trouver, en conséquence, enveloppée de ténèbres pro-

fondes. Heureusement que demain, peut-être, nous reparaitrons à la fois l'un et l'autre !

20-27 octobre 1881.

FIN DE LA PREMIÈRE SECTION DE LA SECONDE PARTIE.

